PRESIDENCE ALLEMANDE DE L'UNION EUROPEENNE

EU 2007.DE

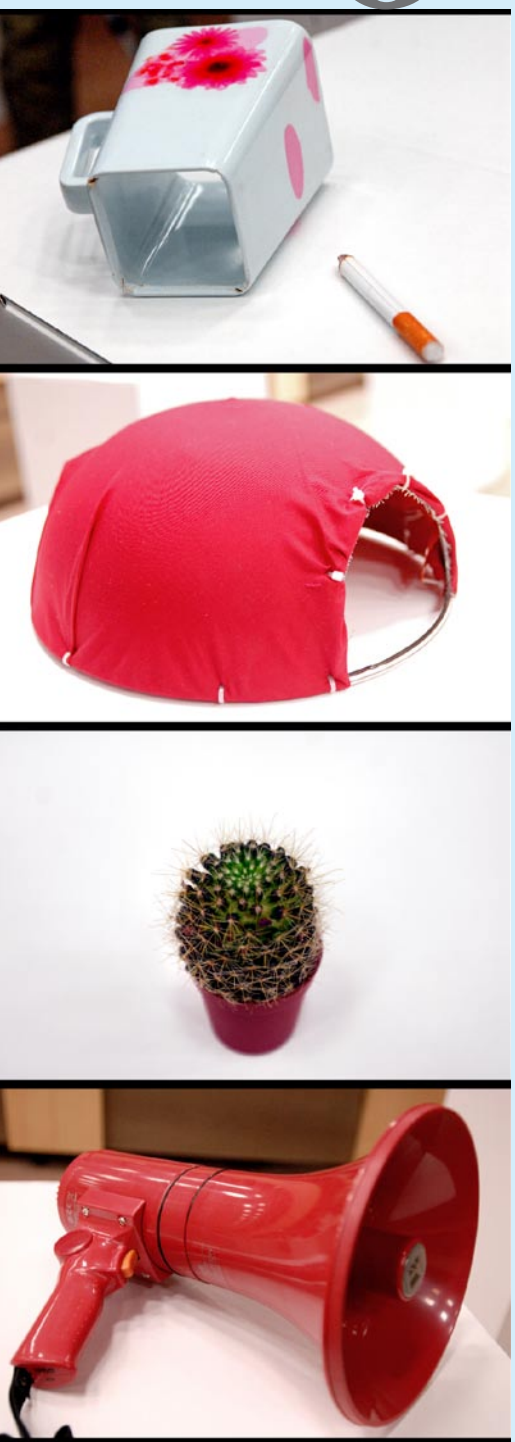

6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté

Expériences, progrès, perspectives

Compte rendu de la conférence

Bruxelles, 4 et 5 mai 2007

2007.DE

6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté

Expériences, progrès, perspectives

Compte rendu de la conférence

Bruxelles, 4 et 5 mai 2007

Table des matières

Cadre de travail et contenu 5

Principaux messages 8

Allocution de bienvenue des Présidents 10

Discours d'ouverture et de bienvenue 12

« Nos ambitions, nos positions » 18

Résultats des ateliers et de la plénière 28

Déclarations de clôture 34

Annexe 1 36
Conclusions de la Présidence allemande de l'Union européenne
Présentées au Conseil Emploi, Politique sociale, santé et Consommateurs
Les 30 et 31 mai 2007.

Annexe 2 38
Les participants

La 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté : cadre de travail et contenu de la conférence

Trouver les moyens de s'attaquer à la pauvreté et à l'exclusion sociale est une tâche primordiale pour l'élaboration de politiques responsables. C'est pourquoi les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis au Sommet de Lisbonne en 2000, ont donné à l'Union européenne un nouvel objectif pour 2010, celui de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. La réalisation de cet objectif nécessite une stratégie globale visant à (...) lutter contre l'exclusion sociale ». Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, la Présidence allemande du Conseil souligne la nécessité et les caractéristiques communes d'un modèle social européen global pour le 21ème siècle capable de réagir de manière appropriée à toutes les formes de pauvreté et d'exclusion sociale. Toutes les personnes concernées doivent pouvoir se faire entendre dans ce processus – notamment et surtout ceux dont les droits à la participation sociale sont restreints en raison de leur situation en marge de la société. Les Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté, qui se tiennent au cours du premier semestre de chaque année depuis 2001, constituent un facteur décisif pour intensifier la participation à l'échelon européen.

Cette année, la 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté s'est tenue les 4 et 5 mai 2007, sous les auspices de la Présidence allemande du Conseil de l'Union européenne, au centre de conférence du Palais d'Egmont, à Bruxelles. Le contenu et l'organisation de la Rencontre ont été préparés par un comité organisateur composé de membres du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale EAPN, de représentants du Ministère fédéral allemand de l'Emploi et des Affaires sociales, de la Direction générale de la Commission européenne chargée de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des chances, de la Conférence nationale allemande de lutte contre la pauvreté, du mouvement ATD Quart Monde, de la FEANTSA (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri), du gouvernement belge ainsi que d'un représentant du Ministère du travail, de la famille et des affaires sociales de la République de Slovénie.

Environ 220 personnes ont assisté à la Rencontre proprement dite; parmi celles-ci, des délégations de personnes en situation de pauvreté de tous les Etats membres de l'Union européenne, à l'exception de la Roumanie, mais aussi de Norvège. La Présidence allemande du Conseil de l'UE était représentée par le Vice-Chancelier et Ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales, Franz Müntefering, et par le Secrétaire d'Etat parlementaire auprès du Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, Franz Thönnes. La Commission européenne était représentée par le Commissaire européen en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des chances, Vladimir Spidla. De nombreux Etats membres ont envoyé des représentants de leur Ministère des affaires sociales et de leur Représentation permanente, mais aussi des membres du Comité de Protection sociale (CPS), du Parlement européen et du Conseil de l'Europe. En outre, des représentants d'organisations non gouvernementales, des partenaires sociaux et du milieu universitaire ont également assisté à cet événement.

Cette conférence de deux jours avait pour objectif de dresser un bilan et d'illustrer la façon dont la situation sociale des personnes en situation de pauvreté a évolué dans les Etats membres de l'Union européenne depuis l'organisation de la première Rencontre en 2001. Des exemples d'expériences quotidiennes positives ont mis en lumière l'importance de la participation des personnes concernées pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les délégations ont rédigé en atelier des propositions concrètes sur les défis et les priorités de l'intégration sociale qui leur semblent les plus urgents, et ont fait passer ces messages dans les rapports qu'ils ont présentés aux représentants politiques des institutions européennes et des Etats membres présents.

En prévision de la conférence, EAPN avait élaboré un guide méthodologique à l'attention des délégations nationales et leur avait demandé de représenter leurs conclusions à l'aide d'objets à trois dimensions. Ces objets ont apporté une contribution décisive au contenu de la conférence. Ils ont été présentés en plénière tout au long des deux journées de conférence et ont permis de donner une idée précise des problèmes et des impressions des personnes en situation de pauvreté. Ces objets ont mis en exergue les exigences qui devront être satisfaites par le modèle social européen. Il est apparu clairement que les facteurs qui mènent à la pauvreté et à l'exclusion sociale sont très semblables au sein de l'Union européenne, mais que leur impact concret sur la participation des personnes et leurs possibilités de réalisation varie considérablement en raison des niveaux de sécurité sociale, qui peuvent différer sensiblement d'un cas à l'autre.

Accueil et ouverture

La Rencontre a été inaugurée par les deux Présidents de la Rencontre, l'Evêque Maria Jepsen et le Professeur Dr. Ernst-Ulrich Huster. Dans leur allocution de bienvenue conjointe, ils ont à nouveau mis l'accent sur l'importance de la dimension sociale de l'Europe. Les personnes touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale ont particulièrement besoin d'aide et de possibilités pour participer. Ce mandat va néanmoins au-delà du cadre de cette conférence. C'est pourquoi les Présidents ont rappelé à l'assistance la nécessité de joindre l'acte à la parole. Le vice-Chancelier et Ministre fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales, Franz Müntefering, a repris cet aspect dans son discours d'ouverture, et a souligné que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale n'était pas seulement une question de compassion humaine, mais qu'il s'agissait bien de l'intérêt de la société dans son ensemble. Il incombe ici aux Etats de permettre aux personnes de se débrouiller seules. En ce sens, l'accès à un travail équitable, la concrétisation des possibilités d'accéder à l'éducation et l'offre d'un logement adéquat constituent les fondements essentiels de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans son message d'accueil, le Commissaire européen en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, Vladimir Spidla, a déclaré que les décideurs politiques sont appelés à prendre au sérieux les préoccupations et les besoins des personnes et en particulier de celles qui vivent en marge de la société. L'Union européenne ne pourra concrétiser l'intégration sociale que si tous les citoyens sont associés au processus d'unification. Une politique efficace de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit garantir l'accès à un emploi qui permette aux personnes de gagner leur vie, d'avoir des possibilités identiques en matière d'éducation et de formation, d'avoir accès à une protection adéquate en matière de soins de santé, mais aussi aux biens et aux services sociaux en général. En tant que représentant du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Lauri Sivonen a souligné la nature inaliénable des droits de l'homme et a affirmé dans son discours de bienvenue que la pauvreté et l'exclusion sociale constituent une violation permanente de la dignité humaine. Une politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit s'attaquer à toutes les formes de discrimination et doit garantir l'accès au droit à la participation pour tous. Entre ces deux contributions, Virginie Poilvert, qui était également déléguée lors de la 5ème Rencontre, a présenté le point de vue des personnes concernées en dressant un bilan critique de son expérience de la Rencontre précédente. Les Rencontres des personnes en situation

de pauvreté se sont avérées d'excellentes occasions de faire entendre la voix des personnes concernées. Elles ont contribué à l'amélioration des connaissances sur les manifestations de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Europe en mettant en lumière les points communs mais aussi les divergences. Les Rencontres ont renforcé la solidarité entre les personnes concernées et ont, en ce sens, permis d'encourager vivement tous ceux qui y ont participé activement à ne pas baisser les bras et à poursuivre leurs efforts pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Présentation d'objets et ateliers

Lors de la première journée, la session intitulée « Nos ambitions, nos positions » - Bilan des cinq premières Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté a permis de présenter et de commenter en plénière les objets de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, de Chypre, du Danemark, de la Finlande, de l'Italie, de la France, de la Suède, de Malte, de la Grèce, de l'Allemagne, de la Hongrie, de l'Irlande, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg et d'EAPN. Les participants ont ensuite discuté des difficultés et des réussites de l'intégration sociale dans le cadre de sept ateliers intitulés « Concentrer les stratégies – Promouvoir le dialogue – Renforcer la résonance – Perspectives pour l'avenir – Vers plus de participation et de cohésion sociale ». Les résultats des ateliers ont été résumés dans des rapports qui ont été présentés en plénière le deuxième jour.

Discussion et échange

La deuxième journée a débuté avec la présentation des objets des délégations de la République tchèque, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, du Portugal, de la Slovénie, de l'Espagne et du Royaume-Uni, ainsi que du Comité de Protection sociale, du Ministère belge des Affaires sociales et de la Santé publique et de la Commission européenne. Les principaux résultats et conclusions des ateliers ont ensuite été présentés. Ces courts messages ont été suivis par une discussion entre Jérôme Vignon, Directeur en charge de la Protection sociale et de l'Intégration sociale, Elise Willame, Présidente du Comité européen de protection sociale, Renzo Fior, Président d'Emmaüs International, et les délégués. Cette session a traité des problèmes et des manifestations de la pauvreté et de l'exclusion sociale, mais aussi des solutions envisageables dans le cadre du champ d'action européen. La question de la participation ouverte dans la poursuite du processus constitutionnel européen y a occupé une place centrale, tout comme l'appel à un nouveau renforcement des éléments de participation tant au niveau européen qu'au niveau national.

Conclusions et perspectives

L'événement s'est refermé sur les dernières interventions de Franz Thönnes, Secrétaire d'Etat parlementaire auprès du Ministère fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales, de Ludo Horemans, Président d'EAPN, ainsi que de Davor Dominkus, Directeur général des Affaires sociales auprès du Ministère du travail, de la Famille et des Affaires sociales de la République de Slovénie. Représentant les Etats membres au sein du Comité de la protection sociale, Mme Willame a présenté à M. Thönnes l'objet des représentants des gouvernements : un porte-voix rouge. Cet objet fait allusion au fait que les personnes concernées s'adressent haut et fort aux responsables politiques, mais il s'agit également d'un appel lancé aux représentants afin qu'ils s'expriment clairement en faveur des intérêts des personnes concernées. M. Thönnes a passé le porte-voix à M. Dominkus qui représente la future Présidence du Conseil de l'Union européenne.

Principaux messages de la conférence

Les principaux thèmes et sujets de discussion de la conférence sont résumés dans l'aperçu présenté ci-dessous. Ils ont été rédigés et présentés par les délégations à l'aide d'objets en trois dimensions, lors des ateliers et dans les groupes de discussion :

- Les délégués estiment que la prospérité augmente au sein de l'Union européenne. Ils ont néanmoins exprimé leur inquiétude vis-à-vis du fossé qui se creuse de plus en plus entre les riches et les pauvres, et pas seulement en Europe. Il a par ailleurs été indiqué que la question de la répartition équitable des ressources occupe une place marginale dans l'agenda politique.

- Certains délégués considèrent qu'il est illusoire de penser que l'objectif de Lisbonne visant à donner un élan décisif à l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2010 sera atteint. Ils observent, bien au contraire, une dégradation constante des conditions de vie, en particulier pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ils estiment que les instruments censés promouvoir l'intégration sociale ne les aident pas à se débrouiller, mais qu'ils relèvent au contraire du paternalisme et qu'ils entraînent une réduction de leurs droits à la participation.

- Les participants à la conférence sont particulièrement préoccupés par la poursuite de la libéralisation et de la privatisation des services publics. D'après leur expérience, de telles mesures entraînent une marginalisation sociale et rendent l'accès à des services élémentaires tels que l'eau ou l'approvisionnement énergétique plus difficile ou plus coûteux.

- Les participants considèrent que la pauvreté des enfants, les préjudices auxquels les femmes sont confrontées, l'accès limité au système d'enseignement, les soins de santé, les taux de chômage élevés, le sans-abrisme et le manque d'accès à un logement décent constituent les principaux risques d'exclusion et que ceux-ci font leur apparition dans une plus ou moins grande mesure dans tous les Etats membres de l'Union. Dans certains cas, les systèmes de sécurité sociale n'offrent aucune protection ou seulement une protection insuffisante contre de tels risques.

- La discrimination et le racisme sont également des facteurs déclencheurs qui conduisent à l'exclusion sociale. Ces phénomènes touchent un large éventail de groupes de personnes, tels que les minorités ethniques (surtout les Roms), les personnes handicapées, les parents isolés, les personnes âgées, ainsi que les migrants.

- Les participants ont exprimé des plaintes quant à la manière dont les demandeurs d'asile sont traités dans les différents pays de l'Union européenne, laquelle est incompatible avec la dignité humaine. La situation des personnes dépourvues de documents valables, ainsi

que des travailleurs migrants, s'apparente souvent à une violation des droits fondamentaux les plus élémentaires.

- La pauvreté des personnes âgées joue un rôle important dans les nouveaux Etats membres de l'Europe de l'Est en particulier. Dans ces pays, il arrive fréquemment que les transferts et les services sociaux du modèle social européen ne résistent pas à la pauvreté.

- Bien que les gouvernements et les administrations publiques de nombreux Etats membres de l'Union européenne soient aujourd'hui davantage sensibles à la question de la participation des personnes concernées, les délégués constatent encore de grandes lacunes au niveau de sa mise en œuvre concrète. Ceci s'applique à la participation aux procédures législatives, par exemple, mais aussi aux démarches administratives quotidiennes.

- Le fait d'avoir raison ne suffit pas toujours à obtenir justice. Les délégués font état de problèmes considérables dans la mise en application de droits légaux et lancent dès lors un appel pour que les services publics soient contraints de fournir de l'information.

Il ressort clairement des points évoqués ci-dessus que l'intégration sociale réussie reste un souhait et non une réalité pour de nombreuses personnes en Europe. La résolution des problèmes sociaux constituera donc une mise à l'épreuve cruciale de la légitimité du processus d'unification européenne dans son ensemble. Il est impossible de réaliser l'intégration sociale sans consulter les personnes concernées, qui s'attendent à être traitées avec respect, et sans améliorer les conditions permettant une intégration sociale globale dans un esprit d'égalité.

L'Union européenne a entrepris d'améliorer la cohésion sociale au sein des Etats membres et entre ceux-ci. La 6ème Rencontre des personnes en situation de pauvreté a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives sur l'impact de la stratégie de Lisbonne. L'attention s'est tournée non pas sur les hommes politiques ou les universitaires, mais bien sur les « victimes » elles-mêmes, qui ont pu s'exprimer en tant qu'experts défendant leur propre cause. Cette manifestation a permis de renforcer l'échange entre les personnes concernées, mais aussi avec les décideurs politiques et les représentants des institutions et des associations présentes, telles que la Confédération européenne des syndicats (CES) ou encore le réseau de promotion du bien-être et des droits des enfants et des jeunes (Eurochild), et a rendu possible la constitution de réseaux.
La conférence a également indiqué clairement que cette « Europe a besoin de visages», selon les termes du président de la conférence, l'Evêque Maria Jepsen. C'est là le message lancé aux personnes concernées : « Vous êtes quelqu'un ! Nous savons que vous êtes là et nous vous respectons dans votre situation. » Derrière ce message se cache aussi la certitude que de nombreuses structures, initiatives et aides, qu'elles soient publiques ou privées, s'occupent déjà de personnes qui traversent une période difficile. Les résultats de la Rencontre reflètent ces observations et mettent également le doigt sur les manifestations de l'exclusion sociale qu'une Europe sociale ne peut plus se permettre de tolérer.

Précédés par une allocution de bienvenue prononcée par les deux présidents de la conférence, les principaux messages de la Rencontre ont été résumés suivant les différents points de l'ordre du jour de la conférence.

1. Allocution de bienvenue des présidents de la conférence

La stratégie de Lisbonne de 2000, le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté, les Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté… Nous nous réjouissons que ces structures existent, mais nous aimerions qu'elles soient mieux connues, et qu'elles reçoivent davantage de soutien de toutes parts et à tous les niveaux – et en fin de compte, nous espérons qu'elles perdent un jour d'elles-mêmes leur raison d'être. Malheureusement, cela n'arrivera certainement pas bientôt, et probablement jamais. Le nombre de personnes qui sont pauvres, qui vivent dans la misère noire, augmente – c'est indéniable. Promenez-vous dans nos villes ou allez sur Internet et vous trouverez la confirmation de ce phénomène, qui se produit à travers toute l'Europe. C'est pourquoi cette Rencontre est si importante. Elle sera un espace d'échange, une source d'encouragement, et elle nous donnera l'occasion de rencontrer des personnes dont nous ignorerions quasiment l'existence sans cela. Ici, des hommes et des femmes qui ont différentes responsabilités et qui sont touchés de différentes manières auront la possibilité de s'écouter les uns les autres et de mettre au point des stratégies pour lutter contre la pauvreté du passé, et contre celle qui nous menace encore.

Nous connaissons le thème de la pauvreté de différentes façons. Moi, Maria Jepsen, suis Evêque de l'Eglise évangélique luthérienne de Hambourg depuis 15 ans, et je suis particulièrement engagée là-bas envers les personnes qui n'ont pas de toit ou pas de revenu, mais aussi envers les femmes qui vivent dans la pauvreté. Moi, Ernst-Ulrich Huster, mène des travaux de recherche depuis plus de 25 ans sur les questions liées à la pauvreté et à l'exclusion sociale, en travaillant au sein et avec des associations sociales et des ONG, mais aussi avec des organes gouvernementaux et avec la Commission européenne. Nous sommes conscients des grandes différences entre les pauvres, mais nous sommes tout à la fois impressionnés par leur flexibilité considérable, par la façon dont ils se débrouillent avec imagination et persévérance et par la solidarité dont ils font preuve. Cela étant, nous sommes également confrontés à l'autre extrême au choc de la dépression, de la paralysie et de la marginalisation.

La Bible est notre guide : nous pouvons d'une part y lire que les pauvres seront toujours avec nous, et nous pouvons, d'autre part, y trouver un appel récurrent à ne pas laisser les pauvres de côté, à ne pas les exploiter, mais plutôt à être miséricordieux et justes envers eux. Nous serons jugés à la lumière de notre capacité à respecter les pauvres et à leur permettre de vivre dans des conditions équitables. A l'occasion du 50ème anniversaire de la signature des Traités de Rome, le 25 mars de cette année, la Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE) a prononcé cinq vœux pour l'avenir de l'Europe. Nous citerons le troisième :

> « L'Union européenne a besoin de plus de justice. Malgré tous les succès économiques de l'Union européenne, près de 80 millions de personnes vivent toujours au seuil de pauvreté et un enfant sur cinq est menacé de pauvreté. Plus de 17 millions de personnes dans l'UE sont sans travail. Dans de nombreux pays européens, le fossé entre les riches et les pauvres se creuse de plus en plus. Les Eglises protestantes en Europe souhaitent que l'Union européenne équilibre sa politique économique et sociale et combatte davantage la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe. »

Pour réaliser ce vœu, nous avons besoin de deux choses : premièrement, toutes les personnes qui oeuvrent dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale doivent se parler, s'écouter, et discuter ensemble de propositions. Deuxièmement, nous devons joindre l'acte à la parole : nous devons établir des liens étroits entre les différentes activités, comme celles organisées dans le cadre de cette conférence, celles d'EAPN, de la Commission européenne, des gouvernements des Etats membres, des organisations nationales de lutte contre la pauvreté, des organisations non gouvernementales, ou celles d'autres agences encore, afin de mettre en œuvre les résolutions de Lisbonne et celles de Nice. La résolution du Conseil européen de Lisbonne de 2000, qui vise non seulement à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici 2010, mais aussi à atteindre une plus grande cohésion sociale, doit être mise en application. Nous ne sommes plus qu'à trois ans et demi de cette date fatidique. C'est la raison pour laquelle la Rencontre des personnes en situation de pauvreté de cette année revêt une telle importance : il est indispensable de dresser un bilan critique de la situation et de décrire quels peuvent et doivent être les prochains objectifs à atteindre. Les deux objectifs de Lisbonne peuvent être considérés comme étant à peine liés, voire pas du tout : il est au contraire essentiel d'établir une corrélation entre l'économie la plus dynamique et la cohésion sociale. Par ailleurs, il apparaît de plus en plus que cette Europe est également responsable d'un autre phénomène : des migrants issus de régions du monde frappées par la pauvreté ou par la guerre civile viennent en Europe, avec ou sans passeport et permis de séjour. Cette Europe fait partie d'un système économique global qui marginalise une grande part de la population mondiale d'un point de vue social. La pauvreté et l'exclusion sociale au sein de l'Europe et en dehors de ses frontières constituent des thèmes complexes qui peuvent susciter la polémique, mais qui permettent également de trouver des stratégies susceptibles de nous faire avancer. Essayons d'y parvenir ensemble.

Evêque Maria Jepsen
Professeur Dr. Ernst-Ulrich Huster
Eglise évangélique luthérienne du nord de l'Elbe,
Université évangélique de Sciences appliquées, Hambourg
Rhénanie/Westphalie-Lippe Bochum

2. Discours d'ouverture et de bienvenue

Discours d'ouverture • « Responsabilité du bien commun – Respect de l'individu – Pour une Europe à visage social »
Franz Müntefering, Ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales
Message d'accueil • Vladimir Spidla- Commissaire européen chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des chances
Lauri Sivonen • Conseiller – Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe
Témoignage • Virginie Poilvert - Participante à la 5ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté

« L'Europe est une des régions les plus riches de la Terre. Personne ne devrait rester indifférent au fait qu'il y a, ici aussi, des personnes qui vivent dans la pauvreté. »

Franz Müntefering

Le Ministre fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales, **Franz Müntefering**, place un mandat politique clair au cœur de son discours : « Les décideurs politiques sont responsables du bien commun. Et ils doivent respecter l'individu. » Par conséquent, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au sein de l'Union européenne n'est pas seulement une question de compassion humaine ; elle s'inscrit dans l'intérêt de la société dans son ensemble. Dans le domaine de la mise en œuvre politique, et malgré les traditions différentes des 27 Etats membres, l'Europe peut invoquer ses valeurs et ses idées sociales communes. A titre d'exemple, l'idée de l'Etat Providence, de l'économie de marché sociale et du partenariat social est largement appliquée dans toutes les régions d'Europe. De plus, « Nous partageons une vision commune de la dignité humaine et d'une société sociale. Celle-ci guide nos actions et crée une obligation dans l'arène politique. » Un des principaux défis de la politique sociale européenne dans ce domaine consistera à façonner le marché intérieur afin qu'il devienne un marché social, et à réfléchir aux questions économiques, écologiques et sociales dans leur ensemble. La devise de la Présidence allemande du Conseil est on ne peut plus appropriée : « Unir nos forces pour une Europe sociale – pour un monde social ! »

M. Müntefering souligne que les traditions nationales constituent des facteurs dominants dans la politique sociale. Le Ministre appelle par conséquent à un échange intensif d'expériences – « avec plus de courage pour chercher à atteindre des objectifs plus concrets et avec des rapports clairs et transparents sur les progrès réalisés dans les différents domaines sociaux ». Dans ce contexte, la Présidence allemande fait campagne pour que des orientations de politique sociale soient adoptées dans le cadre de la révision des lignes directrices intégrées en 2008.
Il ne s'agit pas uniquement de formuler « des normes minimales, mais aussi de réaliser les progrès sociaux que nous devons encore chercher à atteindre. »

Selon M. Müntefering, une des principales tâches à accomplir par la politique sociale consiste à créer les conditions qui permettront à toutes les personnes de disposer d'un espace où elles pourront participer. Du point de vue du Ministre, les trois préoccupations suivantes revêtent une importance capitale pour une politique d'intégration sociale :

- L'éducation jette les bases d'une vie autodéterminée. Il s'agit d'un droit humain qui prévaut donc sur toute autre considération. L'égalité des chances dépend de l'existence d'une égalité des possibilités d'accès à l'enseignement dès le départ, afin que les personnes ne soient pas prises dans une spirale qui les prive de toute perspective d'avenir et les confronte à l'exclusion sociale. Les trajectoires qui entraînent les personnes vers la pauvreté pourront ainsi être interrompues dès que possible.

- Avoir un emploi permet non seulement aux personnes de subsister, mais aussi d'être respectées, reconnues et – idéalement – de s'épanouir dans une certaine mesure. Vu sous cet angle, l'objectif du plein emploi équivaut à l'application du principe de l'intégration sociale. Cela dit, il y a une pénurie d'emplois, en particulier dans le domaine du travail peu qualifié. Une formation tout au long de la vie et des compétences sur mesure sont nécessaires afin d'améliorer les perspectives d'emploi. La Présidence allemande du Conseil résume les efforts correspondants en parlant de « bons emplois ». Cette demande porte tant sur des emplois plus nombreux que sur des salaires justes, la sécurité juridique, la protection de la santé au travail, des emplois permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale, ainsi que des possibilités de formation continue suffisantes.

- La troisième condition indispensable à la réalisation des droits à la participation sociale est l'accès à un logement adéquat dans un environnement décent.

Une politique qui prend les gens au sérieux ne peut pas promettre une solution miracle pour éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale. Pourtant, « Le progrès est possible ! » – c'est là un engagement ferme, qui doit servir d'orientation à la politique (européenne). Les décideurs politiques ne peuvent se résigner au fait que certaines personnes sont exclues de ces trois aspects de la vie. Pour préserver l'intégration sociale, il est nécessaire, d'une part, de prendre davantage de responsabilités et, d'autre part, d'obtenir un soutien fiable de l'Etat. Pour le Ministre, l'idée de l'Etat Providence social qui organise la solidarité est plus que jamais d'actualité, mais elle requiert davantage de sens civique et d'initiative privée.

« Si nous, hommes politiques, souhaitons saisir la mesure de vos besoins et évaluer l'incidence des mesures conçues pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous devons tenir compte de ce que vous avez à nous dire. »

Vladimir Spidla

Le Commissaire européen chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des chances, **Vladimir Spidla**, considère que les relations politiques courantes ont un retard à rattraper en ce qui concerne les possibilités d'associer davantage les personnes directement concernées par la pauvreté au processus politique et d'être davantage à l'écoute de leurs besoins. Après tout, une

politique responsable dépend précisément des voix des personnes concernées : ce n'est que si elles sont capables d'exprimer clairement et de présenter leurs exigences que les activités qui relèvent de la politique (sociale) pourront leur être adaptées. Tout au long de ses 50 années d'existence, l'Union européenne s'est penchée à plusieurs reprises sur le problème de l'intégration sociale. Il convient de souligner ici que les questions de cohésion sociale et d'intégration sociale se font de plus en plus pressantes dans une Union qui grandit, et qui resserre ses liens, tout en devenant aussi plus complexe.

L'Union européenne a réagi à cela lors du Sommet d'Amsterdam de 1997 en élargissant les compétences communautaires dans le domaine de la protection sociale. Conscients que « le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et en situation d'exclusion sociale au sein de l'Union est inacceptable », les Chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé, lors du Sommet de Lisbonne en 2000, de donner un élan décisif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'horizon 2010, dans tous les Etats membres.

Toutefois, au regard des résultats du Rapport conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale présenté par la Commission européenne en février 2007, force est de constater que le risque de pauvreté reste élevé au sein de l'Union européenne, avec une moyenne de 16 pourcent en 2004. Par ailleurs, les chiffres montrent qu'il existe un écart de prospérité considérable entre les Etats membres et au sein de ceux-ci – mais aussi une répartition inégale des risques de pauvreté entre les deux sexes. Le Rapport conjoint souligne également la nécessité d'associer davantage l'ensemble des acteurs de la société civile et les partenaires sociaux à la rédaction des stratégies nationales visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La promotion de la participation est la pierre angulaire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il ne s'agit pas seulement d'écouter les personnes concernées, mais aussi de les associer de façon appropriée au processus d'élaboration des politiques.

Le Commissaire Spidla déclare qu'un système d'établissement de rapports nuancé a été créé au sein de l'Union européenne, notamment grâce à la Méthode Ouverte de Coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale (MOC) ; celui-ci dispose d'informations quantitatives considérables sur les évolutions de la situation sociale en Europe. Cependant, il n'y a encore aucune étude qualitative qui décrive et analyse la situation des personnes de façon concrète. L'expérience des personnes concernées n'est pas systématiquement couverte et traitée. Il est donc primordial que ces groupes de personnes soient davantage impliqués dans les discussions et les enquêtes. Les Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté mettent en exergue ce droit des personnes concernées à être consultées. Pour le Commissaire Spidla, elles constituent un espace d'échange entre les personnes en situation de pauvreté et les décideurs politiques. Ces Rencontres sont une plate-forme qui permet aux personnes de s'écouter les unes les autres, de se comprendre et d'obtenir des informations. L'un dans l'autre, les Rencontres ont permis, au fil des années, de mieux comprendre la nature pluridimensionnelle de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et d'illustrer ce phénomène à l'aide d'expériences personnelles.

Cet échange d'expérience a également permis de démontrer qu'une politique efficace de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit couvrir de nombreux aspects qui dépendent les uns des autres et se renforcent mutuellement. Il s'agit notamment d'attributions en matière de politique sociale, telles que l'accès à un emploi qui permette aux personnes de subsister, la

garantie de l'égalité devant l'éducation et les possibilités de formation, l'accès à des soins de santé adéquats, ainsi que l'accès (facile) aux biens et aux services sociaux dans leur ensemble.

Le Commissaire Spidla signale également que l'Union européenne vise à renforcer la cohésion sociale dans l'UE. Elle dispose d'un éventail d'outils destinés à en assurer la mise en œuvre : notamment, les rapports rédigés dans le cadre de la MOC, les Fonds structurels et le programme communautaire PROGRESS, relancé en 2007. Diverses initiatives de la Commission visent à attirer l'attention sur certains groupes confrontés à des problèmes particuliers, en encourageant, par exemple, les projets conçus pour améliorer les possibilités d'embauche des personnes les plus éloignées du marché du travail.

L'année 2007 est l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous. Pour s'assurer que la devise de l'Union européenne, « L'unité dans la diversité » (In varietate concordia), ne soit pas un colosse aux pieds d'argile, il est indispensable de mettre clairement l'accent sur la relation entre politique de promotion de l'égalité des chances et intégration sociale. Pour y arriver, cependant, il est nécessaire que les citoyens soient également associés de façon durable au processus d'intégration européenne. En ce sens, la 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté contribue à promouvoir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à tous les niveaux.

« Les droits de l'homme ne sont pas seulement un luxe réservé à une poignée de privilégiés, à une élite. (…) La pauvreté est par nature une atteinte à la dignité humaine. Mais elle constitue également un obstacle insurmontable à la jouissance des droits civils et politiques. »

Lauri Sivonen

En tant que conseiller au Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, **Lauri Sivonen** prononce le message d'accueil du Conseil de l'Europe. D'après le Commissaire aux Droits de l'Homme, Thomas Hammarberg, la 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté représente une excellente occasion d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la stratégie de Lisbonne. La principale question étant de savoir quelles sont les avancées qui ont été réalisées en Europe et si l'Union est en bonne voie d'atteindre ses objectifs d'ici 2010.

Un bon bout de chemin a été parcouru depuis la première Rencontre en 2001, où on s'était demandé comment les personnes concernées pourraient apporter leur propre contribution au processus de mise en œuvre et d'évaluation de la stratégie de Lisbonne. Depuis lors, ces Rencontres se sont tenues chaque année – ce qui prouve bien qu'elles contribuent à présent de façon significative et fructueuse à la mise en œuvre de la politique européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Par ailleurs, les Rencontres témoignent du fait que l'Union est convaincue que l'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit toujours être élaborée en collaboration avec les personnes concernées et avec ceux qui représentent leurs intérêts.

Toutefois, le Rapport conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale, présenté par le Commissaire Spidla le 20 février 2007, indique également que de nombreuses personnes restent marginalisées au beau milieu d'une Europe prospère. En Europe, 16 % d'hommes et de femmes vivent dans la pauvreté, et 10 % vivent dans des ménages sans emploi. Et bien que l'on puisse observer une plus grande sensibilisation du public vis-à-vis des questions relatives à l'exclusion sociale, de nombreuses personnes pauvres sont encore stigmatisées et défavorisées.

En tant qu'organisation de défense des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe se préoccupe également des questions relatives à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Le Conseil de l'Europe a adopté deux conventions majeures afin de garantir le respect des droits fondamentaux : la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, portant sur les droits civils et politiques, et la Charte sociale européenne, portant sur les droits sociaux et économiques. L'un des principaux objectifs poursuivis par le Conseil de l'Europe est ici la sauvegarde des droits sociaux.
Les droits de l'homme ne sont pas le privilège de quelques tranches de la population. Les droits sociaux et économiques soutiennent la liberté et les droits civils – et inversement ! Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale n'ont pas accès à ces droits. Ceux qui doivent se battre chaque jour pour survivre n'ont pas le droit de participer à la vie publique.

L'un des objectifs de cette Rencontre consiste – selon M. Sivonen – à attirer l'attention sur des exemples d'intégration réussie. Le 23 mars 2007, le Conseil de l'Europe a présenté, en coopération avec la Commission européenne, une nouvelle plate-forme européenne de dialogue sur les initiatives éthiques pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans un esprit de solidarité. La particularité de ce projet est qu'il cherche invariablement à associer les personnes concernées et non pas uniquement à leur apporter de l'aide via des institutions.

La xénophobie et le racisme sont aujourd'hui des questions centrales pour l'Europe. L'exemple des Roms prouve combien le racisme et la xénophobie peuvent aller de pair avec des formes de pauvreté extrême. Les Roms sont victimes de discrimination dans de nombreux domaines, que ce soit dans le système d'enseignement ou des soins de santé, sur le marché du travail ou encore dans l'accès aux services sociaux. Autre source de préoccupation : la pauvreté des enfants. La pauvreté et l'exclusion sociale peuvent avoir une incidence directe sur la santé mentale et physique de enfants et sur leurs possibilités d'accéder à l'enseignement.

En résumé, M. Sivonen affirme que la pauvreté entraîne toujours la dénégation des droits des personnes concernées. Une politique visant la pauvreté et l'exclusion sociale doit donc garantir à chacun l'accès aux droits de participer à la société. Ceux-ci couvrent tant le droit à l'éducation et le droit à la formation et au travail, que le droit à un logement suffisant et à des services sociaux (de soins de santé). La démarche qui consiste à s'attaquer à la pauvreté en passant par la mise en œuvre des droits de l'homme vise à permettre aux personnes d'exercer pleinement leurs droits !
Ayant fait partie de la délégation française lors de la 5ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, Virginie Poilvert fait part de son expérience et de ses impressions. Elle complète cette rétrospective en formulant ses attentes pour la présente conférence. La Rencontre précédente a constitué une occasion majeure de sensibiliser l'opinion publique. Elle a donné la possibilité aux personnes en situation de pauvreté de passer à l'action, pour elles-mêmes et pour les autres. Ici, les participants sont engagés depuis longtemps dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, tout en sachant, d'une part, que les changements demandent du temps, et, d'autre part, que ceux-ci ne pourront intervenir qu'à travers une coopération avec de nombreux autres acteurs. Les Rencontres des personnes en situation de pauvreté constituent un outil indispensable pour réaliser cet objectif.

« Ces manifestations nous permettent de nous rencontrer et de puiser des forces dans cette rencontre afin de communiquer l'idée de la participation à d'autres personnes en situation de pauvreté. Pour notre délégation, elles constituent une vraie bouffée d'oxygène ! »

Virginie Poilvert

Virginie Poilvert explique que les participants ont pu mieux comprendre la complexité de la situation sociale dans l'Union européenne grâce aux nombreux exemples et témoignages concrets, ainsi que les différences qui existent entre les niveaux de sécurité sociale. Les pauvres en Europe ne sont pas tous pauvres de la même manière ! Les difficultés que les personnes doivent surmonter varient considérablement. En ce sens, la Rencontre a également permis de se pencher sur des expériences personnelles de la pauvreté.

Selon elle, les Rencontres de Bruxelles ont permis de renforcer la participation des personnes concernées. Premièrement, les délégués y ont trouvé un espace pour échanger leurs points de vue et tisser des liens de solidarité ; ils ont ensuite eu le sentiment d'être pris davantage au sérieux par les décideurs politiques. La participation à ces rencontres a également eu un impact concret en France. A titre d'exemple, la mise en œuvre de réunions régionales et transnationales a été organisée en coopération avec des associations de financement sociales. Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux travailleurs sociaux et aux personnes en situation de pauvreté d'apprendre à se connaître afin de mettre au point des formes de participation concrète. Le but est d'attirer l'attention des décideurs politiques afin qu'ils comprennent qu'il existe des solutions aux problèmes sociaux. La 5ème Rencontre européenne a également eu pour conséquence directe la création d'une association baptisée « La parole du citoyen » qui rassemble d'un côté les personnes directement touchées par la pauvreté et, de l'autre, les travailleurs sociaux.

S'agissant de la Rencontre de cette année, Virginie Poilvert espère qu'elle permettra de faire le point sur la situation et de discuter de la marche à suivre. La stratégie de Lisbonne a pour ambition de réaliser des progrès majeurs dans la lutte contre la pauvreté à l'horizon 2010. La question est de savoir quelles sont les évolutions observées dans les Etats de l'Union européenne. Virginie Poilvert fait référence aux approches centrales de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mentionnées ci-dessus : accès au marché du travail, à un revenu digne et à un logement, intégration des migrants, participation des personnes concernées, etc. Elle insiste sur l'importance de maintenir les efforts pour atteindre cet objectif, afin de forger une Europe sociale dont tous les citoyens puissent bénéficier. Les Rencontres des personnes en situation de pauvreté sont une occasion de se rassembler ici, d'échanger des informations et d'échapper à la passivité. Cela dit, il ne faut surtout pas oublier que ces échanges doivent être suivis par des actions sur le terrain – sinon, ils ne seraient que du vent.

3. « Nos ambitions, nos positions » Les objets symboliques présentés à la réunion

Lors de la session intitulée « Nos ambitions, nos positions », vingt-cinq délégations, la Commission européenne, le Comité de la protection sociale, le Ministère fédéral belge de l'intégration sociale, ainsi qu'EAPN, ont résumé leur expérience des cinq Rencontres précédentes et ont illustré les résultats à l'aide d'objets à trois dimensions. Ils se sont également demandés comment l'inclusion des personnes en situation de pauvreté peut avoir un impact sur le processus d'intégration sociale. Les présentations sont regroupées par champs d'action, et les principaux messages sont décrits ci-dessous. Certaines présentations se retrouvent dans plusieurs catégories étant donné qu'elles abordent différents thèmes.

La pauvreté et la participation

Les présentations de Bulgarie, de Chypre, de France, du Royaume-Uni et du Portugal ont démontré, chacune à leur manière, que la pauvreté peut être synonyme d'une société qui a perdu son équilibre. Ce principe s'applique quelles que soient les différences de niveaux de prospérité, telles que celles qui séparent la France et la Bulgarie. La pauvreté et l'expérience de l'exclusion sociale dépendent de la prospérité de la société en question ; c'est pourquoi les différentes situations rencontrées par les personnes concernées dans les différents pays sont difficiles à comparer en termes statistiques. Mais dès lors qu'on se concentre sur les personnes, on constate à travers les présentations que l'expérience concrète de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que l'absence concomitante de possibilités de participation et d'épanouissement, sont aussi universelles que les conflits sous-jacents liés à la répartition sociale et les controver-ses politiques.

La délégation bulgare montre, en présentant des objets dénués de sens (une tasse sans fond, une cigarette en plastique), que les personnes en situation de pauvreté se sentent exclues de toute participation à la vie en société en raison de l'isolement et de la stigmatisation dont elles sont victimes. La pauvreté est perçue comme une perte de sens. Toutefois, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne se résume pas uniquement à améliorer l'intégration des personnes dans la société. Il s'agit également de mener un débat politique pour une meilleure redistribution des ressources de la société dans son ensemble. Est-il juste, socialement, – s'interroge la délégation bulgare – que le gouvernement investisse dans de l'équipement de défense alors que, d'un autre côté, de nombreux retraités ne reçoivent pas une pension qui leur permet de vivre ?

La délégation chypriote rebondit sur cette question et se demande comment la participation des personnes en situation de pauvreté au processus politique peut être encore renforcée. Le problème du lobby politique des minorités sociales se pose également, voire peut-être surtout, dans les pays où la pauvreté est plutôt un phénomène marginal. Tandis qu'en Bulgarie, tout le monde est au courant de l'exclusion sociale des personnes âgées, à Chypre, il y a encore

beaucoup de travail de lobby à accomplir pour les personnes concernées afin de les intégrer à la conscience collective. Comme le démontre la contribution de Chypre, deux problèmes sont particulièrement urgents : tout d'abord, les difficultés à trouver des engagements de financement pour des projets sociaux dans le pays, mais aussi dans l'Union européenne, et ensuite, la lenteur des changements obtenus pour les personnes.

Une société qui cherche à trouver son équilibre se doit d'accepter les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en tant que membres à part entière. Elle se doit de respecter leurs droits et de renforcer leur participation. La présentation de la délégation française montre comment générer pas à pas une sensibilisation vis-à-vis de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En ce sens, les Rencontres des personnes en situation de pauvreté ont eu un impact au niveau national et au niveau régional. A titre d'exemple, une série d'initiatives auto-organisées ont pu voir le jour : les personnes concernées peuvent ainsi attirer l'attention sur leur situation et revendiquer activement leurs droits à la participation. Le message à retenir ici est de ne pas se laisser piéger par l'isolement. Si la participation nécessite des conditions politiques et sociétales favorables, il est tout aussi important que les personnes aient la volonté de prendre activement part à la mise en œuvre des valeurs fondamentales de « liberté, égalité et participation » symbolisées par l'objet français. Après tout, ce n'est qu'en exerçant une pression permanente à la base que le processus politique s'ouvrira aux personnes concernées.

La délégation du Royaume-Uni estime également que les personnes en situation de pauvreté sont défavorisées de maintes façons en ce qui concerne leurs droits à la participation. D'après elle, la promesse de la participation sociale peut être représentée comme une porte devant laquelle se trouvent plusieurs barrières. Le racisme, toutes les formes de discrimination, le manque de perspectives d'emploi et la limitation de l'accès aux services sociaux et culturels sont autant de facteurs qui amènent les personnes en situation de pauvreté à vivre de plus en plus dans un monde parallèle à la société majoritaire. L'exemple britannique montre également qu'une plus grande participation est possible. Le groupe indique, par exemple, que les enquêtes qualitatives réalisées auprès des personnes concernées ainsi que l'élaboration des Plans d'action nationaux contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le cadre de la stratégie de Lisbonne ont certainement amené un renforcement de la participation des personnes concernées.

L'exemple de la délégation portugaise illustre également la façon dont une meilleure participation peut être organisée, dans le domaine du travail avec les personnes âgées par exemple. Le projet baptisé « Permettre la participation » organise des activités d'emploi et de loisirs pour les personnes âgées défavorisées, en partie en collaboration avec des entreprises locales. L'objet choisi par la délégation – une assiette en porcelaine ornée d'une fleur fabriquée au cours de ce projet – symbolise le fait que les personnes âgées, grâce à leur expérience et à leurs aptitudes, peuvent transformer quelque chose d'apparemment inutile en objet d'art. Neuf autres microprojets ont pu travailler avec d'autres groupes cibles tels que les enfants, les jeunes ou les malades mentaux. Les activités montrent que la participation peut être mise en œuvre in situ. Il reste pourtant encore du chemin à parcourir : il est nécessaire de créer des réseaux et des espaces de participation. Il semble très difficile ici

de transférer des exemples de bonnes pratiques d'un modèle temporaire à une pratique régulière inscrite dans le long terme.

La pauvreté et la détérioration de la solidarité

La pauvreté et l'exclusion sociale entraînent une rupture de la solidarité entre les personnes, non seulement au sein de la société dans son ensemble, mais parfois aussi au sein même des groupes de personnes en situation de pauvreté. Elles sont mises sur la touche, que ce soit délibérément ou inconsciemment. Ces personnes se perdent de vue, et aucun mécanisme automatique ne les pousse à s'unir et à exprimer clairement leurs besoins. Les tensions mentales et physiques de la vie quotidienne sont souvent trop fortes ; ce qui leur fait défaut dans de nombreux cas, ce n'est pas seulement l'occasion, mais aussi la force de défendre leurs droits. Les délégations italienne, autrichienne, espagnole, allemande et slovène se sont concentrées sur ce problème.

« Il était une fois un petit garçon qui était triste. Son regard se posait sur un monde qui semblait trop grand. Dans son enfance, il avait appris le sens du mot douleur. Il n'attendait plus rien de la vie » – voilà comment débute la présentation de la délégation italienne : avec l'histoire d'un petit garçon qui n'a connu dans sa vie que l'absence de solidarité et l'isolement (social). Un jour, cet enfant rencontre d'autres personnes sur la place du marché : elles vivent, elles aussi, en marge de la société. Mais il y a du changement dans l'air, car les personnes se rendent soudainement compte que l'union fait la force : elles se rassemblent donc et commencent à parler d'une seule voix.

Le sentiment d'exclusion et d'impuissance est également illustré par la contribution autrichienne. Un dé symbolise les différentes facettes de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les faces ne sont en contact qu'au niveau des arêtes – ce qui signifie que chaque personne ou groupe se retrouve en fin de compte seul avec ses inquiétudes et ses besoins. Et le dé illustre encore une autre réalité : quelle que soit la position du dé, la personne qui le regarde ne peut en voir qu'une facette. La perception de la société semble donc très sélective, et les services d'assistance sociale et de soutien semblent en fin de compte tout à fait fortuits. Il faut avoir de la chance pour que notre dé tombe du bon côté. Notre groupe pourra alors attirer l'attention et obtenir de l'aide. Les autres resteront dans l'ombre – et ne seront en contact les uns avec les autres que partiellement, au niveau des arêtes, ce qui signifie qu'ils restent en fin de compte isolés de leur côté, incapables d'établir des contacts. Ces considérations se retrouvent également dans la contribution de la délégation espagnole. Des ballons hauts en couleur symbolisent les thèmes qui permettent aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de défendre leurs propres intérêts. La création de réseaux, la participation des personnes concernées, l'empathie, l'attention et l'aide aux personnes pour qu'elles puissent se débrouiller sont les symboles choisis par la délégation espagnole pour illustrer la manière dont on peut résoudre les problèmes sociaux dans un esprit de partenariat.

La délégation allemande a, quant à elle, choisi une miche de pain pour représenter la capacité d'une société à faire preuve de solidarité et à permettre à chacun de profiter de la prospérité commune. Le pain en est le symbole – on peut le rompre facilement et il calme la faim de façon égale. Pour en revenir aux Rencontres des personnes en situation de pauvreté, la délégation observe également des signes qui portent à croire qu'il est possible de contrer la détérioration de la solidarité. En effet, la présence des décideurs a augmenté au fil des années, et les Rencontres sont donc de plus en plus prises en considération et au sérieux à l'extérieur. La Conférence nationale allemande de lutte contre la pauvreté a eu la possibilité d'organiser une manifestation semblable en Allemagne l'année dernière, afin de renforcer la participation des personnes concernées au niveau national. Bien que ces activités soient essentielles pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il ne faut pas oublier la question de la répartition entre les riches et les pauvres, et la recherche d'un système économique et social plus juste – c'est en tout cas l'appel lancé par la délégation allemande.

La délégation slovène complète cette contribution en affirmant que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne pourra être remportée qu'au moyen d'un effort international conjoint. Chaque Etat a ses propres problèmes et ses espoirs de solutions. Les problèmes sociaux ne s'arrêtent en revanche pas aux frontières de la maison commune européenne. C'est pourquoi l'Union européenne doit veiller à ce que les Etats membres ne rivalisent pas les uns avec les autres, mais qu'ils travaillent dans un esprit de coopération et d'échange afin de contrer les tendances internationales qui mènent à une rupture de la solidarité, en raison de l'européanisation et de la mondialisation.

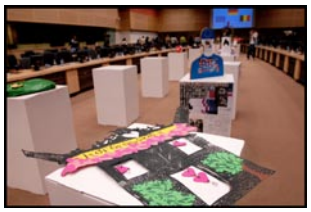

La nature pluridimensionnelle de la pauvreté

Les contributions des délégations de Pologne, de Hongrie, de Malte, de Grèce, des Pays-Bas, du Danemark, du Luxembourg et de Suède illustrent la nature pluridimensionnelle de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles témoignent d'un large éventail de risques d'exclusion sociale et révèlent que les femmes, les enfants et les sans-abri sont les groupes cibles les plus touchés. La délégation polonaise a choisi un symbole simple mais pour le moins frappant : un cactus, qui représente d'une part les multiples facettes de l'exclusion sociale et, d'autre part, la détermination et la volonté des personnes concernées de changer leur situation. L'accumulation des conditions même les plus défavorables ne pourrait empêcher cette petite plante de survivre. Et à l'instar du cactus qui a besoin d'eau de temps en temps, les personnes vivant en marge de la société ont également besoin d'un soutien particulier pour pouvoir s'épanouir.

En ce qui concerne les différents risques de pauvreté, la délégation hongroise met le doigt sur les conséquences pour la santé, l'accès restreint à l'enseignement et à la formation, et la difficulté d'accéder aux biens et aux services (sociaux). Elle souligne également qu'en Hongrie, la situation est souvent bien plus grave dans les régions rurales que dans les villes. En outre, les services sociaux de l'Etat ne sont pas adaptés en fonction des pressions causées par les problèmes rencontrés.

Pour la délégation de Malte, c'est un ballon à moitié gonflé qui décrit le mieux la situation. La partie gonflée du ballon illustre ici les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, tandis que l'autre partie symbolise les défis à venir. La délégation explique que l'on connaît bien la nature pluridimensionnelle de la pauvreté, mais que ces connaissances ne jouent bien souvent qu'un rôle mineur dans le processus politique. S'il est vrai que la scène politique s'ouvre lentement aux procédures permettant davantage de participation – le Parlement a, par exemple, discuté pour la première fois d'un projet de loi avec des ONG – force est de constater que de nombreuses parties prenantes manquent de volonté pour donner corps aux connaissances relatives aux liens de cause à effet et aux solutions envisageables. C'est pourquoi la délégation appelle à redoubler les efforts pour sensibiliser l'opinion, que ce soit par le biais de nouveaux projets de recherche sur des questions liées à la pauvreté, par le financement de nouvelles ONG, par une meilleure utilisation des Fonds structurels, ou encore par une reconnaissance de l'inclusion sociale comme un thème transversal qui concerne tous les domaines politiques.

La délégation grecque appuie la liste d'exigences maltaises en présentant une bouteille jetée à la mer. Elle symbolise le besoin des personnes concernées mais aussi un message adressé aux décideurs politiques. La bouteille contient un message qui demande de lancer un dialogue pour un partage plus juste de la prospérité de la société. Il note également une série de thèmes pour illustrer l'étendue de l'exclusion sociale : emploi, sécurité des personnes âgées, logement, santé, eau potable gratuite, approvisionnement en énergie abordable, mais aussi éducation et accès à la culture.

Les présentations font également état de solutions existantes pour combattre l'exclusion sociale. Du point de vue de la délégation néerlandaise, par exemple, le gouvernement a réalisé des avancées considérables dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La liste élaborée par la délégation témoigne également des multiples facettes des problèmes sous-jacents. D'après la délégation, par exemple, le chômage des femmes a diminué, la violence en milieu familial a été reconnue comme un problème, il y a moins de cas de décrochage scolaire chez les jeunes, et l'accès des personnes handicapées aux services publics a été amélioré. Cela étant, certains problèmes persistent. Il y a, par exemple, une pénurie de logements abordables dans les villes. Et le taux de chômage des jeunes reste élevé. En définitive, il est difficile d'établir avec certitude la contribution apportée par la stratégie de Lisbonne pour améliorer la situation sociale. Il ne fait cependant aucun doute que celle-ci amène une meilleure compréhension de la nature pluridimensionnelle des risques d'exclusion sociale et qu'elle permet de maintenir à l'ordre du jour politique le débat sur l'amélioration des possibilités de participation et de réalisation.

A travers son objet, la délégation danoise souhaite essentiellement attirer l'attention sur la corrélation entre la pauvreté et le manque de possibilités d'accès à l'enseignement. Elle présente un projet qui a réussi à stabiliser des jeunes défavorisés afin qu'ils soient à nouveau capables d'assumer leurs propres responsabilités. Les jeunes sont préparés à entrer sur le marché du travail grâce à une approche globale d'assistance et d'orientation, et ils apprennent, tout au long de ce processus, à se respecter et à respecter les autres. Ce projet démontre, au moyen d'exemples, que l'accès à des possibilités éducatives adaptées peut briser la spirale de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

La délégation du Luxembourg met particulièrement l'accent sur les risques que pose la pauvreté pour la santé. Le symbole qu'elle a choisi est une étagère rebaptisée « partagère » – un jeu de mots basé sur la fusion de « partage » et d'« étagère » – sur laquelle on peut trouver des objets de la vie quotidienne, comme dans la vitrine d'un magasin. Partant de l'hypothèse que la pauvreté est avant tout un problème relatif dans un pays riche tel que le Luxembourg, le groupe souligne néanmoins un problème fondamental, à savoir l'accès limité des personnes en situation de pauvreté à une alimentation saine. Un manque de financement, d'une part, et un manque de connaissances sur une alimentation saine, d'autre part, entraînent de mauvaises habitudes de vie, surtout chez les enfants issus de familles défavorisées. Un magasin d'alimentation social, tel que celui mis sur pied au Luxembourg, peut constituer un premier pas vers la mise en œuvre pratique du droit à une alimentation saine.

La délégation suédoise présente un bref résumé des impacts des nombreuses manifestations de la pauvreté sur les personnes. Les risques d'exclusion, qui s'accumulent souvent, entraînent une perte d'entrain et donne aux « victimes » une image d'elles-mêmes négative et souvent chargée de culpabilité. Dépendre des transferts sociaux et de l'assistance sociale ne génère pas seulement un sentiment de dépendance – cela prive également les personnes concernées de leur liberté de mener leur vie comme elles l'entendent. La pauvreté et l'exclusion sociale mènent à l'isolement social, la participation à la vie en société étant soumise à d'innombrables restrictions. Ceci entraîne un sentiment d'inutilité. Les personnes n'ont pas les occupations et les activités journalières nécessaires pour structurer leur vie au quotidien. Leur accès aux soins de santé est souvent restreint, ce qui est d'autant plus grave que vivre dans la pauvreté occasionne des tensions physiques et mentales particulières. La pauvreté et l'exclusion sociale peuvent être sources d'humiliation si les personnes concernées ne sont pas traitées avec respect et politesse, si les décisions sont prises pour elles et non avec elles – en un mot comme en cent, si la participation leur est refusée.

La pauvreté et le sans-abrisme

Plusieurs délégations aborderont le problème de l'accès à un logement décent, qui est l'un des besoins humains les plus élémentaires. Les présentations des délégations de Belgique, de République tchèque, de Norvège et de Finlande révèlent que de nombreuses personnes n'ont pas de toit, même dans les pays industrialisés les plus développés de l'Union européenne, ou qu'elles sont obligées de vivre dans des conditions de logement indignes. Ces personnes sont les plus touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Sans un foyer où trouver refuge et protection et où prendre le temps de récupérer, l'accès à une participation sociale complète semble absolument inaccessible. Si, comme dans le cas des Roms, la xénophobie et le racisme sont à la fois les causes et les effets de l'exclusion, alors le sans-abrisme apparaît comme une situation sans issue, accompagnée de criantes violations quotidiennes des droits de l'homme les plus fondamentaux.

La délégation belge représente le besoin élémentaire de protection et de sécurité de êtres humains au moyen d'une tente. Le groupe en dégage un appel au respect du droit de toutes les personnes à disposer d'un logement suffisant, qui constitue une condition fondamentale de la participation sociale. Si l'on veut que la tente protège les personnes, il est également nécessaire de faciliter l'accès aux services sociaux, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé. Concrètement, la délégation aimerait lancer une discussion plus ouverte sur la manière dont on peut définir les besoins élémentaires des personnes ainsi que les droits et les obligations qui doivent y être associés.

L'objet choisi par la délégation tchèque fait lui aussi référence à l'appel au respect du droit fondamental à un logement. Il s'agit d'une maison modeste sans toit symbolisant le fait que de nombreuses habitations sont en mauvais état en République tchèque. Dans ce cas-ci également, le fait de ne pas avoir de toit symbolise un manque de sécurité et de confort. Dans la maison, une souris attire particulièrement l'attention sur les conditions de vie des Roms, et surtout des femmes et des enfants. D'après l'expérience de la délégation, de nombreux Roms doivent littéralement vivre de ce que d'autres laissent, et vivre dans un logement indigne. L'exemple des femmes Roms en particulier montre de manière impressionnante combien l'absence d'un foyer entraîne encore plus de désavantages sociaux et de discrimination. Les délégués font par exemple état d'actes de stérilisation et d'avortements forcés réalisés contre la volonté des femmes.

L'exemple de Finlande démontre qu'il est possible d'attirer davantage l'attention du public sur ce thème. Il suffit d'un symbole, discret mais néanmoins mystérieux, sur un badge (une flamme noire) pour qu'un groupe de volontaires éveille la curiosité d'autres personnes et entame avec elles une conversation sur ce thème. Les militants augmentent leur authenticité en vivant comme les sans-abri un jour par an. 850 témoignages livrés par des sans-abri ont été rassemblés et publiés dans le cadre d'une autre campagne. Ce type de travail de relations publiques a aujourd'hui permis de constituer un vaste réseau qui est également pris au sérieux par les responsables politiques finlandais. La délégation souligne cependant qu'il reste un problème majeur car les promesses formulées par les décideurs politiques n'ont bien souvent pas d'effet sur les situations réelles dans lesquelles se trouvent les personnes concernées. La délégation propose donc de lancer un

débat sur la façon dont les décideurs politiques peuvent être effectivement obligés de tenir leurs promesses, en introduisant des mécanismes de sanctions concrets.

La délégation norvégienne fait également allusion à ces problèmes. A ses yeux, il ne suffit pas de revendiquer continuellement une assistance supplémentaire pour les personnes concernées. Il est essentiel de penser à la façon et à la mesure dans laquelle cette assistance est réellement proposée aux personnes sans abri. Dans de nombreux cas – selon la délégation – si les autorités réservaient un traitement plus humain aux personnes concernées en fonction de leurs besoins, cela suffirait déjà à éviter le sans-abrisme et d'autres formes d'exclusion sociale. Par ailleurs, il n'y a pas assez d'approches intégrées qui couvrent l'ensemble des domaines politiques. Le groupe insiste par ailleurs sur un autre problème : le gouvernement norvégien a l'intention de réduire le sans-abrisme de trente pourcent, ce qui peut sembler ambitieux, mais la délégation estime que cela pose un problème majeur puisque cela signifie que les soixante-dix pourcent restants seront toujours dans l'impossibilité d'échapper à leur situation.

La pauvreté et la migration

Dans sa contribution, la délégation irlandaise attire l'attention sur la situation des migrants. Six domaines revêtent, selon elle, une importance particulière en matière de conditions de vie. Les délégués font tout d'abord référence à l'insuffisance du soutien financier. Ils expliquent qu'en Irlande chaque demandeur d'asile d'âge adulte a droit à 19,10 euros par semaine, tandis que les enfants reçoivent la moitié de cette somme. Tout comme dans d'autres Etats de l'Union européenne, les personnes concernées n'ont pas le droit de travailler. Des repas sont offerts dans des cantines, mais les particularités culturelles ou religieuses ne sont bien souvent pas prises en considération. En définitive, on se demande bien comment les demandeurs d'asile en Irlande pourraient vivre dignement dans ces conditions. Le deuxième pro-blème concerne l'exploitation et la mobilité limitée de la main-d'œuvre étrangère. De nombreux travailleurs migrants ne disposent que de permis de travail limités, ce qui les rend, en fin de compte, extrêmement dépendants de leur employeur. Les normes salariales et d'emploi ne sont pas respectées, et les travailleurs vivent constamment dans la crainte de perdre leur emploi et d'être expulsés. L'emploi – considéré par certains comme la clé de la participation sociale – est utilisé ici pour enchaîner ces personnes ! Troisièmement, les migrants sont particulièrement victimes de racisme et de discrimination, allant parfois jusqu'à des atteintes physiques. Il existe, quatrièmement, un forme particulière de discrimination : la non reconnaissance des qualifications (formelles). De nombreux migrants n'ont donc pas la possibilité de trouver un travail qui correspond à leurs qualifications. Paradoxe de l'intégration : tandis que certains acquièrent constamment de nouvelles qualifications afin d'améliorer leur employabilité, d'autres sont privés de cette possibilité de s'améliorer. Un cinquième problème réside dans la situation des migrants dits « sans-papiers», dont le nombre ne cesse de croître partout en Europe. Ces migrants sont particulièrement touchés par l'exclusion sociale et la discrimination : puisqu'ils n'ont pas de permis de séjour légal, ils ne peuvent faire valoir aucun droit et ne peuvent bénéficier des services sociaux. Enfin, le sixième problème concerne les restrictions posées aux possibilités de regroupement familial, qui constituent un problème d'exclusion sociale. Les demandeurs d'asile et les travailleurs migrants n'ont pas directement le droit de se faire rejoindre par les membres de leur famille. Il faut parfois plusieurs années avant

qu'ils ne remplissent les conditions préalables requises, ce qui cause des tensions émotionnelles considérables à toutes les personnes concernées.

Les droits à la participation : un encouragement pour l'avenir

Les présentations de Lituanie et de Lettonie décrivent en termes presque poétiques l'espoir des personnes en situation de pauvreté de voir leur situation s'améliorer. Dans les pays qui ont été transformés après le communisme, les personnes ont parfois vécu de grands contrastes sociaux. Les transferts sociaux n'ont pas pu suivre l'augmentation du coût de la vie, les services sociaux qui étaient autrefois gratuits ne sont plus accessibles pour les pauvres aujourd'hui, quand ils n'ont pas été purement et simplement supprimés. Dans ce contexte, la délégation de Lettonie présente une fleur stylisée perçant une couche de neige pour symboliser la vie. Les pétales de cette fleur sont cependant vides, car la vie des personnes en situation de pauvreté est souvent une existence terne et triste. La délégation caresse néanmoins l'espoir que les perspectives d'une vie meilleure deviennent réalité d'ici 2010. Il y a dix ans, par exemple, l'intégration de la Lettonie dans l'Union européenne était tout à fait inconcevable. A présent, les premières étapes ont été franchies en collaboration avec les ONG pour garantir une plus grande participation des personnes concernées à l'élaboration des Plans d'action nationaux contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour la délégation lituanienne, la pauvreté fait également partie de la réalité sociale. Leur expérience et les échanges tenus lors des Rencontres de Bruxelles indiquent que la pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas ressenties de la même façon dans la réalité que dans les statistiques et les enquêtes. Il y a beaucoup de zones d'ombres et de points obscurs qui ne peuvent bien souvent pas être décrits en termes scientifiques. L'échange mutuel d'expérience s'avère donc indispensable afin de trouver une issue à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La bougie est un symbole d'espoir, mais elle représente avant tout le renforcement de la participation et l'aide aux personnes pour qu'elles puissent se débrouiller. Si la mèche symbolise les personnes en situation de pauvreté, et la cire la pauvreté elle-même, il ne manque plus qu'une main secourable pour allumer la bougie. Une fois que celle-ci commence à brûler, cependant, la mèche consume la cire : elle consume donc la pauvreté, tout en se consumant elle-même.

La lutte contre la pauvreté : un mandat politique

Les présentations d'EAPN, du Comité de la protection sociale, du Ministère fédéral belge de l'intégration sociale, et de la Commission européenne révèlent avant tout que ces institutions prennent également au sérieux ce type d'échange de vues et que celui-ci les pousse à mener une réflexion approfondie sur leur propre rôle dans le processus global.

L'objet choisi par EAPN, un dé, représente les six Rencontres qui ont eu lieu à Bruxelles et leur importance pour la participation des personnes concernées. Si seul un nombre restreint de personnes peut être invité à chaque Rencontre, l'expérience prouve que de plus en plus de personnes participent aux préparatifs au niveau national. Ces manifestations contribuent à

jeter des passerelles entre les personnes concernées d'une part et, d'autre part, la société et l'arène politique. De plus, des événements complémentaires ont été organisés dans certains Etats membres, et de nouvelles initiatives ont été prises par les personnes concernées. L'idée des Rencontres des personnes en situation de pauvreté fait donc des vagues de plus en plus loin. Toutefois, dans la réalité, la situation sociale ne change que de façon hésitante, et dans certains cas, elle ne fait qu'empirer. Les discussions portant sur les moyens de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale sont aussi souvent menées d'une manière hautement technocratique. On a donc l'impression qu'en définitive, la sphère politique tourne en rond. Les Rencontres de Bruxelles et l'objet présenté par EAPN indiquent clairement que derrière les nombreux problèmes et défis – décrits en long et en large par les Etats membres – se trouvent des personnes qui sont déterminées et capables de prendre leur destin en main.

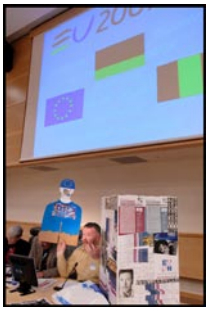

Le Comité de la protection sociale présente un porte-voix rouge symbolisant une double obligation ou fonction. D'un côté, les Rencontres des personnes en situation de pauvreté assurent la fonction d'amplificateur. Les voix des personnes concernées s'unissent et se font entendre même dans des organes européens tels que le Comité de protection sociale. Leurs membres ont donc, d'un autre côté, l'obligation de jouer le rôle de haut-parleur dans leur sphère d'influence immédiate afin de défendre les intérêts des personnes concernées.

Le Ministère fédéral belge de l'intégration sociale illustre son rôle au moyen d'une chaise pliante. Elle représente le fait que l'administration doit faire partie de la solution. Promouvoir la participation signifie ici traiter les personnes avec respect, prendre le temps de défendre leurs intérêts. En ce sens, le fait que les Rencontres aient lieu au Palais d'Egmont montre que les personnes concernées sont appréciées à leur juste valeur. Il est primordial de garantir la participation directe, afin que les personnes concernées puissent s'asseoir autour de la table sur un pied d'égalité. De ce point de vue, la chaise pliante portable symbolise également la volonté de rencontrer les parties prenantes en tout lieu.

La Commission européenne présente la maquette d'un petit cirque, représentant tout d'abord un certain manque de structure et de prouesses audacieuses. Elle symbolise toutefois aussi l'art d'organiser une représentation réussie autour d'un grand nombre d'éléments plus ou moins prestigieux, avec un don indéniable pour l'improvisation. Le cirque est un espace de tolérance où de nombreuses personnes différentes se rencontrent, et qui crée quelque chose de spécial avec le public. Le cirque représente aussi le désir de se dépasser, ainsi que la curiosité nécessaire pour repousser les limites. Parfois, la représentation s'assimile à un tour d'équilibrisme. En un mot comme en cent, le cirque est un endroit où de nombreux rouages s'entrelacent, permettant ainsi aux personnes d'agir ensemble pour le bien d'autres personnes.

4. Les résultats des ateliers et de la plénière

Avec pour toile de fond le bilan des Rencontres tenues à ce jour, les participants se sont répartis dans sept ateliers afin de discuter des défis et des thèmes centraux de l'intégration sociale, mais aussi de la possibilité d'accroître encore l'impact des Rencontres à l'avenir. Ils ont abordé un large éventail de thèmes : les possibilités d'accès à l'éducation et à la formation pour les enfants et les jeunes, la promotion de l'inclusion (active) par l'intégration sur le marché du travail, la précarité de l'emploi, la pauvreté des enfants, les familles et les parents isolés, la lutte contre la pauvreté de longue durée et contre la transmission de la pauvreté entre générations, la lutte contre le sans-abrisme, l'intégration des migrants et des minorités ethniques, l'implication des personnes concernées dans les structures d'assistance et d'orientation, ainsi que le renforcement de leur participation active.

Les résultats des ateliers ont été consignés dans chaque groupe et résumés dans un bref rapport à présenter en plénière. Les rapports ont étés présentés lors de la dernière discussion en plénière. Pour cette session, Jérôme Vignon, Directeur en charge de la protection sociale et de l'intégration sociale, Elise Willame, Présidente du Comité de protection sociale, et Renzo Fior, Président d'Emmaüs International, se sont tenus à la disposition des participants à la plénière pour discuter et répondre à leurs questions.

Les résultats des ateliers

L'examen des résultats des ateliers rappelle à l'observateur la symbolique du dé. Bien que de nombreux rapports fassent état d'approches conçues pour améliorer les conditions des personnes en situation de pauvreté, force est de constater l'absence de structures transversales. On peut remarquer qu'aucun participant aux ateliers n'a fait état d'une approche de politique nationale intégrée visant à orienter la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les réussites partielles de certains groupes se produisent essentiellement au niveau local, et bien que de nombreux projets et initiatives aient vu le jour, ces approches ne constituent pas une stratégie globale. La Méthode Ouverte de Coordination, lancée dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, et les Plans d'action nationaux contre la pauvreté et l'exclusion sociale, n'ont pas débouché non plus, aux yeux des délégués, sur une planification politique plus cohérente, que ce soit au sein des différents Etats membres ou entre ceux-ci. En outre, les Etats membres ne sont pas au courant des pratiques qui sont depuis longtemps monnaie courante dans d'autres pays. L'échange se sera néanmoins avéré passionnant et aura permis de partager des idées et des expériences sur les méthodes à adopter pour mieux atteindre les différents groupes cibles, par exemple.

Cela dit, il est indubitable que les questions de pauvreté et d'exclusion sociale se sont fait une place dans l'agenda politique à tous les niveaux. Les différents Etats membres sont de plus en plus conscients du fait qu'une assistance concrète et qu'une participation accrue sont nécessaires pour permettre aux personnes de mener leur vie de façon responsable. Du point de vue des personnes concernées, les principaux obstacles à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont la discrimination, la stigmatisation, le racisme et la xénophobie, mais aussi le manque de volonté politique et, dans certains cas, l'incapacité de facto à redistribuer les ressources de la société d'une façon plus efficace, au moyen de transferts sociaux et de services sociaux. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'une tâche qui incombe à la société dans son ensemble, et les

Etats membres ne pourront l'accomplir qu'ensemble, dans la maison commune européenne. Si les résultats des ateliers mettent le doigt sur ces problèmes structurels, leurs demandes et leurs recommandations mettent également en lumière – selon les participants – des pistes envisageables pour des évolutions futures.

Promouvoir des approches politiques transversales pour lutter contre la pauvreté

Un délégué résume la situation en un mot : personne ne veut vivre dans la pauvreté, et un enfant ne dira jamais qu'il veut être pauvre quand il sera grand. Il faut donc analyser l'impact des systèmes de sécurité sociale des différents Etats membres sur la pauvreté. Ce problème ne se pose pas uniquement dans les nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale, où la situation des personnes âgées et des minorités ethniques (surtout les communautés Roms) en particulier évolue de façon problématique. En effet, même dans les Etats membres dotés de systèmes de sécurité sociale comparativement bien établis, les prestations sociales (destinées aux familles et aux enfants, par exemple) ne sont pas suffisantes pour garantir que chacun vive au-dessus du seuil de pauvreté après avoir bénéficié des transferts sociaux et des services sociaux. L'augmentation du nombre de « travailleurs pauvres » est ici particulièrement alarmante. Etre pauvre alors que l'on a un emploi est aujourd'hui le lot de nombreuses personnes. Une approche transversale de la lutte contre l'exclusion sociale répondrait donc aux appels lancés par les ateliers pour des conditions de travail et un salaire équitables, pour des régimes de revenu minimum décents, pour un libre accès à la formation, à l'éducation et aux services de santé, pour une protection appropriée des enfants et des familles, ainsi que pour la réduction de la discrimination et de tous les types de préjudices (fondés sur le sexe). Pour que davantage de progrès soient accomplis en la matière, les délégués exigent que les questions de pauvreté et d'exclusion sociale soient intégrées en tant que thèmes transversaux dans l'ensemble des domaines politiques.

Les personnes en situation de pauvreté n'ont souvent pas la possibilité de se faire entendre et d'attirer l'attention de l'opinion publique sur leur situation. Dans ce contexte, l'appel à un meilleur accès à l'éducation prend une double signification. D'une part, un niveau d'instruction aussi élevé que possible constitue une arme efficace contre la pauvreté et, d'autre part, l'éducation peut être utilisée pour disséminer davantage d'informations sur la situation des personnes marginalisées socialement. Dans l'ensemble, une approche intégrée de la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne peut être définie que si la participation des personnes concernées est prise au sérieux et encore élargie. L'acceptation est un maître mot pour les deux parties, et en particulier dans le débat relatif aux moyens et aux méthodes pour atteindre une meilleure intégration sociale. En ce sens, les Etats membres sont invités à envisager l'extension et le développement de nouvelles voies. Les différents ateliers ont permis de dégager une série d'idées pour adopter différentes approches (pour les personnes sans abri, les personnes âgées, etc.). Toutefois, la participation ne signifie pas uniquement que les personnes concernées doivent pouvoir participer à la vie de la société ; l'arène politique est également appelée à reconnaître et à prendre en compte les réalités auxquelles sont confrontées les personnes concernées. Les exemples cités dans les ateliers démontrent qu'il y a encore matière à amélioration dans les Etats membres.

Il est nécessaire d'étendre la pratique de la bonne gouvernance à tous les niveaux. Il ressort clairement des rapports des ateliers que le principal problème de la lutte contre la pauvreté n'est pas tant l'absence d'une base législative que la mise en œuvre de politiques concrètes au niveau de la base. Nous constatons que les lois ne sont pas respectées, ou que les autorités administratives les appliquent selon une interprétation restrictive. C'est bien souvent une culture de bonne gouvernance qui fait défaut dans ce cas. C'est la raison pour laquelle un atelier lancera un appel assez fondamental pour que les lois s'adaptent aux personnes et non l'inverse. Dans ce domaine, les participants mettent également en avant les lacunes relatives à la transposition des chartes internationales dans la législation nationale. Autre question étroitement liée à la mise en application de la loi : la garantie de l'accès aux services sociaux et culturels de la société pour tous. Ici encore, le problème ne réside pas seulement dans le manque de services correspondants, mais aussi dans le fait que les procédures bureaucratiques ont un effet dissuasif : des personnes qui ont en fait droit à certaines prestations les refusent « volontairement » en fin de compte (problème lié aux zones d'ombre). Il est par conséquent indispensable d'imposer aux autorités et aux services impliqués une obligation de fournir des informations aux personnes concernées. La sécurité juridique est une charge que les autorités doivent assumer pour leurs citoyens. Les personnes en situation de pauvreté en particulier seront marginalisées si elles doivent défendre leurs droits dans les procédures administratives ou au tribunal.

Les participants à la Rencontre estiment qu'il est indispensable d'adopter une approche politique pluridimensionnelle de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui recouvre les différents domaines de la politique. Cela étant, ils sont également favorables à une promotion directe et ciblée de certains groupes de la population. Ils accordent la plus haute importance à la protection spéciale des femmes et des enfants, à l'élimination de la discrimination envers les migrants et les minorités ethniques, mais aussi à l'adoption de mesures efficaces contre le sans-abrisme. Il convient de souligner ici que les personnes ne devraient pas passer d'un projet à l'autre : elles devraient avoir la possibilité de développer leurs compétences et leurs connaissances de façon globale, dans un processus durable.

Demandes au niveau européen

Les participants appellent l'Union européenne à examiner de plus près ses stratégies politiques et leurs conséquences négatives sur les personnes défavorisées. Les ateliers ont, par exemple, permis de constater que la libéralisation des services a souvent un effet négatif sur les personnes en situation de pauvreté, notamment dans les domaines des soins de santé ou de l'approvisionnement en énergie. Les participants demandent donc une analyse plus précise des interactions. Dans ce contexte, ils expriment également le souhait de maintenir les Rencontres des personnes en situation de pauvreté, qui constituent une plate-forme d'information. Il est également nécessaire d'envisager la possibilité d'élargir le cercle des participants afin que les Rencontres occupent une place encore plus importante dans le paysage politique. Les participants regrettent par exemple l'absence de représentants du Parlement européen, et proposent d'inviter également des délégués patronaux à l'avenir.

Un autre appel concret lancé à l'Union européenne porte sur la prise d'une position plus ferme dans la discussion relative au salaire minimum et au revenu minimum en tant que norme sociale européenne, ainsi qu'à leur impact sur la pauvreté. La question porte tout d'abord ici sur la relation entre le salaire minimum et les régimes de revenu minimum permettant aux personnes de vivre dignement. D'autre part, la question de la définition d'un salaire minimum européen et d'un revenu minimum européen reste ouverte. Les participants estiment que l'introduction d'un panier de biens et de services essentiels est une proposition concrète sur base de laquelle il serait possible de calculer les régimes de revenu minimum et les autres transferts sociaux adéquats dans les Etats membres.

Du point de vue des participants à la conférence, l'Union européenne doit multiplier ses efforts pour que le modèle social européen soit plus équilibré et harmonisé. La mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne montre que la Méthode Ouverte de Coordination ne comporte pas l'obligation de prendre des mesures politiques concrètes. Les personnes concernées considèrent donc qu'elle est par nature trop peu contraignante. Elles demandent également que la Commission européenne fasse preuve de plus de vigilance que par le passé et qu'elle veille à ce que les Etats membres intègrent dans leur droit national les conventions et les directives relatives à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et au respect des droits de l'homme, et à ce qu'ils appliquent bien ces dispositions. Aux yeux des délégations, il serait utile à cette fin que la Charte des droits fondamentaux occupe une place déterminée et contraignante dans le Traité constitutionnel européen.

D'après les participants à la Rencontre, il serait également souhaitable que les Fonds structurels de l'Union européenne soient utilisés davantage – et de façon plus durable – pour la lutte contre la pauvreté. Le problème est que la durée de vie des projets individuels est souvent trop courte. L'obligation de soumettre de plus en plus de propositions de projets innovants à brefs intervalles empêche la création d'une infrastructure sociale durable et la mise au point d'approches de financement globales et progressives. Dans ce contexte, les participants signalent que les initiatives locales et régionales devraient être davantage encouragées.

Les contributions du panel

Jérôme Vignon, Directeur en charge de la protection sociale et de l'intégration sociale

Dans son intervention, M. Vignon insiste sur l'importance du processus constitutionnel européen. Sans une base juridique contraignante, l'Union européenne ne peut intervenir sur des questions liées à la pauvreté et à l'exclusion sociale. En ce sens, le Traité d'Amsterdam, signé en 1997 et entré en vigueur en 1999, a constitué un premier pas dans la bonne direction, mais il est urgent que celui-ci soit suivi par d'autres pas avec la constitution commune.
La question de la contribution de la Commission européenne aux normes sociales minimales contraignantes est aussi étroitement liée à la question du cadre juridique de l'Union. La Commission européenne ne peut pas imposer d'exigences contraignantes aux Etats membres, même si cela semble contribuer à une plus grande harmonisation du modèle social européen et

à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La définition d'objectifs communs et leur mise en œuvre relèvent des compétences des Etats membres. En ce sens, accuser la Commission européenne d'être trop passive en la matière ne tient pas du tout la route. Cela dit, la Commission européenne et le Comité de protection sociale souhaitent arriver à une situation où les objectifs seront plus clairement définis dans le domaine de la protection sociale et où leur mise en œuvre deviendra plus contraignante. Il convient donc d'établir une corrélation nette entre l'accès à un niveau décent de revenu minimum et la question d'un panier minimal de biens et de services essentiels auquel les citoyens européens devraient avoir accès.

Selon M. Vignon, l'Union européenne peut néanmoins se targuer d'avoir remporté d'importantes victoires. L'Union européenne dispose du système de sécurité et de santé au travail le plus complet de toutes les zones économiques ; le dialogue social y est une réalité bien établie. De nombreuses améliorations ont été introduites, notamment dans le domaine de la protection contre la discrimination. A titre d'exemple, les citoyens de l'Union ont aujourd'hui le droit d'intenter une action en justice pour cause de discrimination, ce qui peut aider en particu-lier les Roms à améliorer leur situation. Dans le cadre du Fonds social, des lignes de programme spéciales sont prévues pour appuyer le travail réalisé pour et avec les migrants.

Ces arguments affaiblissent l'accusation selon laquelle la stratégie de Lisbonne ne sert qu'à défendre des intérêts économiques. Cette dernière impose en effet aux Etats membres d'élaborer des stratégies pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, d'intensifier les échanges et d'améliorer le niveau des informations disponibles sur les conditions de vie en Europe, ainsi que leur comparabilité. Enfin, M. Vignon souligne le rôle fondamental de la mobilisation des personnes concernées et de la relance du processus constitutionnel afin de renforcer la dimension sociale de l'UE.

Elise Willame, Présidente du Comité de protection sociale

Selon Mme Willame, le Comité de protection sociale s'efforce d'offrir aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de meilleures possibilités de participer. La stratégie de Lisbonne et les objectifs qui en découlent comportent déjà des obligations claires pour les Etats membres en la matière. La plupart des questions non résolues qui ont été abordées dans le cadre de la 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté sont inclues dans ces objectifs. En ce sens, on peut affirmer que ces thèmes figurent à l'ordre du jour des institutions européennes et des gouvernements nationaux. Il importe cependant de garantir que les décideurs à tous les niveaux entreprennent réellement d'agir conformément aux objectifs déterminés.

En ce qui concerne la question de savoir comment la stratégie de Lisbonne peut être mise en œuvre d'une manière plus efficace, Mme Willame souligne la nécessité d'élargir encore la participation des personnes concernées. Il faut pour cela étendre le dialogue à tous les niveaux. Enfin, les rencontres transfrontalières constituent, pour elle, un élément décisif pour les actions futures.
Cependant, la participation signifie également prendre les gens au sérieux. En ce sens, Mme

Willame revient sur la préoccupation des participants concernant l'effet potentiellement négatif de la libéralisation des services et affirme que le Comité de protection sociale s'engagera à l'avenir à réfléchir de façon approfondie à l'impact social de ses initiatives. Elle assure par ailleurs aux délégués que le Comité restera un espace d'échange et de soutien pour leurs préoccupations.

Renzo Fior, Président d'Emmaüs International

Contrairement aux appels répétés au cours de la Rencontre en faveur d'un plus grand appui de l'Etat aux initiatives locales et aux ONG, M. Fior estime que, pour préserver leur indépendance, les organisations devraient chercher à obtenir plus d'autonomie, au lieu de chercher à obtenir des accords de financement. Le travail d'Emmaüs confirme également l'expérience décrite par les participants à la 6ème Rencontre. Une des principales préoccupations consiste à permettre aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de retrouver leur dignité. A cette fin, il est d'une importance primordiale que les personnes concernées ne dépendent pas en permanence des transferts sociaux, car cela les priverait de la capacité de mener une vie autodéterminée.

Selon M. Fior, il n'est pas réaliste de croire que les objectifs de Lisbonne seront atteints d'ici 2010. Etant donné que les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale sont au contraire en hausse, il ne voit pas très bien comment une avancée décisive pourrait être réalisée au cours des trois prochaines années et demie. En outre, le principe d'économie de marché qui sous-tend l'Union européenne est incompatible, selon lui, avec le souhait d'une intégration complète de tous les citoyens. Enfin, la politique de libéralisation et de privatisation, notamment dans le domaine de la fourniture de biens publics (énergie, eau potable), va de pair avec de nouvelles manifestations d'exclusion sociale.

Par conséquent, les hommes politiques se doivent d'écouter les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. En ce sens, la 6ème Rencontre, tout comme les manifestations précédentes, représente une contribution majeure à la promotion du droit de se faire entendre.

5. Déclarations de clôture

Franz Thönnes
Secrétaire d'Etat parlementaire auprès du Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales

M. Thönnes souligne que la 6ème Rencontre a été caractérisée par des discussions et des débats constructifs desquels les participants ont pu retirer de nouvelles impressions et pers-pectives. Cette manifestation prouve que les Rencontres des personnes en situation de pauvreté font vraiment la différence. M. Thönnes met le doigt sur trois aspects qui lui semblent particulièrement dignes d'intérêt. Tout d'abord, il a été possible, depuis 2001, d'intensifier la participation des personnes en situation de pauvreté au débat politique et au processus décisionnel, tant au niveau européen qu'au niveau national. Ensuite, la présentation et l'analyse d'expériences précises ont permis de concrétiser et de mieux comprendre la situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Enfin, de nombreux exemples ont démontré que l'implication des personnes concernées dans le processus politique peut contribuer de façon positive à surmonter les difficultés et à résoudre leurs problèmes. Ceci peut être clairement observé dans les nombreuses enceintes locales, régionales et nationales où la participation des personnes concernées est rendue possible.

La devise de la Présidence allemande du Conseil est « Unir nos forces pour une Europe sociale – pour un monde social ». Mais les personnes ne seront prêtes à faire confiance et à accepter une Europe sociale que si elles sont convaincues que cette Europe offrira des perspectives d'avenir à tous les citoyens. Ici, la Rencontre a révélé que l'expérience de la pauvreté n'est pas une fatalité à laquelle les personnes concernées se résignent. Celles-ci ont fait chaque jour preuve d'un engagement et d'une créativité remarquables, et elles ont fait entendre leurs demandes. Les décideurs politiques et les gouvernements se doivent d'écouter les personnes en situation de pauvreté afin de recueillir des informations qui leur seront utiles dans leurs acti-vités politiques et afin de prendre des mesures en faveur des personnes en situation de pauvreté. Les personnes en situation de pauvreté ont besoin de l'aide de l'Etat et de la société. Elles ont besoin à la fois d'un soutien pour pouvoir se débrouiller seules et des normes minimales de protection sociale fiables. Ces normes minimales portent, avant tout, sur la nécessité de répondre aux besoins des personnes qui sont trop éloignées des exigences du marché du travail en raison d'une maladie, d'un handicap, de circonstances difficiles ou encore d'un faible niveau d'instruction. De telles normes couvrent également la nécessité de recevoir un salaire juste pour son travail, d'avoir un toit, de bénéficier des soins de santé et d'avoir accès à l'éducation dès le plus jeune âge.

Ludo Horemans
Président d'EAPN

Pour Ludo Horemans, la Rencontre a montré que l'Union européenne est très loin de réaliser son objectif de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'année 2010 approche à grands pas, et il faut donc poursuivre cette lutte avec une intensité renouvelée. Il demande instamment à ce que l'on n'oublie pas que la pauvreté et l'exclusion sociale constituent une injustice intolérable dans une des régions les plus riches du monde. Si cette Rencontre est un événement européen, les délégués ne doivent jamais perdre de vue le fait que la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a pris une dimension mondiale. L'éradication de la pauvreté comprend un

large éventail d'approches. L'élément crucial consiste à ne pas oublier que les politiques doivent viser la lutte contre la pauvreté et non la lutte contre les pauvres. Les principaux thèmes de la lutte contre la pauvreté abordés ici sont : les régimes de revenu minimum décents, les salaires équitables, la participation à tous les niveaux et, en particulier, la participation des personnes directement concernées par la pauvreté.

Davor Dominkus
Directeur général des Affaires sociales auprès du Ministère du travail, de la Famille et des Affaires sociales de la République de Slovénie

M. Dominkus exprime sa conviction que tous les participants ont vécu cette Rencontre comme un enrichissement personnel. Les témoignages poignants, parfois extrêmement personnels, des personnes concernées ont souligné la nécessité de poursuivre résolument la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il importe avant tout de garantir l'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement, aux soins de santé ainsi qu'aux services sociaux et culturels. La lutte contre la pauvreté est un des principaux thèmes politiques en Slovénie, où le Plan d'action national joue un rôle décisif. L'approche politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale comprend des mesures conçues pour permettre aux personnes concernées de se débrouiller seules, mais aussi des éléments de prévention visant à éviter l'apparition même de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les résultats de cette approche se traduisent par une tendance positive du taux de pauvreté en Slovénie. Il est cependant nécessaire d'instaurer un dialogue permanent aux niveaux national, régional et local afin de préserver et d'améliorer encore ces résultats. La 6ème Rencontre a permis de rappeler l'importance de l'inclusion des personnes concernées à cet égard. En ce sens, la Présidence slovène du Conseil s'engage à assumer pleinement son rôle et à poursuivre et à intensifier le processus de discussion qui a été entamé, ainsi qu'à lancer les invitations pour la 7ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté.

Annexe 1 : Conclusions de la Présidence allemande de l'Union européenne à l'occasion de la 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté présentées au Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs les 30 et 31 mai 2007

Nous nous félicitons que le Conseil de Printemps ait souligné l'importance de la dimension sociale de l'Europe et confirmé sa volonté de renforcer la cohésion économique et sociale en Europe. Nous devons également saluer le fait que le Conseil de Printemps se soit montré favorable à une meilleure prise en compte des objectifs sociaux communs dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, en soulignant que l'Union européenne ne pourra être une réussite que si elle peut garantir, outre les progrès économiques, une protection sociale suffisante pour tous les citoyens. A cette fin, il est nécessaire d'élaborer des normes minimales communes et d'orienter davantage les instruments de la méthode Ouverte de Coordination sur les thèmes les plus importants.

Il ne fait plus aucun doute que le dialogue ouvert entre les personnes touchées par la pauvreté et les représentants des gouvernements à l'occasion des Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté est essentiel pour façonner la Méthode Ouverte de Coordination à l'échelon européen. La 6ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté a permis de constater que la participation des personnes touchées par la pauvreté dans les Etats membres s'est améliorée depuis le lancement de ces Rencontres en 2001. Les Rencontres ont permis d'intensifier les échanges entre les personnes en situation de pauvreté venant de l'ensemble des pays membres et d'initier un processus d'apprentissage. Ceci a contribué à la mise en place et au renforcement des formes de participation et du travail en réseau des personnes touchées par l'exclusion dans les Etats membres, aboutissant petit à petit à la réalisation de progrès, en particulier au niveau local. Résultat : les fondements d'une participation politique et civique plus intense de la part des personnes concernées ont été renforcés.

Mais il convient également de reconnaître qu'il existe de grandes différences en ce qui concerne l'alliance des personnes touchées par la pauvreté et leur intégration par les gouvernements aux processus nationaux, qui doit encore être améliorée dans certains Etats membres. La Présidence allemande de l'UE souligne par conséquent la nécessité de multiplier les efforts pour associer l'ensemble des parties prenantes et appelle les Etats membres à tenir compte dans une plus large mesure des résultats et des conclusions des Rencontres des personnes en situation de pauvreté dans leur travail. Elle propose également que les délégués restent en contact avec les membres du Parlement européen au niveau national, afin d'assurer un dialogue intense et continu entre les Rencontres. Elle suggère en outre d'appliquer davantage le principe qui consiste à changer d'optique et, dans le cadre de visites officielles, de se pencher sur des projets d'intégration sociale.

Parallèlement à cela, les discussions de la 6ème Rencontre qui ont tourné autour du développement futur des conférences et de l'amélioration de leurs objectifs ont indiqué clairement que les débats devraient porter à l'avenir sur des priorités concrètes.

S'agissant des politiques relevant du domaine de l'intégration sociale, il convient de mettre l'accent sur les points suivants :

- Il est nécessaire d'adopter des mesures de prévention contre toute forme d'exclusion et de discrimination – qu'elle soit économique ou sociale – et de garantir à tous une vie digne. Le renforcement de la cohésion sociale est le fondement du modèle social européen.

- Le marché du travail doit être conçu de façon à ce que les personnes qui en sont les plus éloignées aient aussi la possibilité de participer à la vie économique. Il faut donc user de tous les moyens permettant d'intégrer activement les personnes les plus exclues dans la société. Il est nécessaire de garantir un revenu minimum suffisant pour tous, sans oublier que le travail doit rester financièrement attrayant. Par ailleurs, les personnes concernées devraient pouvoir bénéficier d'un système équilibré de mesures de soutien, et notamment de mesures actives en faveur du marché du travail, mais aussi de l'accès à des services de haute qualité. Dans ce contexte, l'accès à l'éducation et à la formation pour tous est une priorité.

- Il faut poursuivre la mise au point du modèle social européen en adoptant des normes minimales communes et en mettant progressivement en œuvre des objectifs communs dans le domaine de l'emploi, de la protection sociale et de l'intégration sociale. Ceci implique également de garantir des moyens de subsistance suffisants aux personnes qui sont incapables d'avoir un emploi rémunérateur, mais aussi de veiller à ce que chacun ait un toit et puisse accéder à l'ensemble des services de santé publique et d'assistance. Il est également nécessaire que les migrants soient traités de façon décente dans les différents pays d'accueil et que leur intégration sociale soit encouragée.

- Un engagement ferme vis-à-vis de la réduction de la pauvreté des enfants est indispensable. Le principal objectif consiste à éviter que les enfants ne soient laissés pour compte dès le début du processus d'intégration sociale et qu'ils ne soient ainsi privés de toute opportunité. Il convient donc d'intensifier les efforts d'intégration des parents, et en particulier des parents isolés, sur le marché du travail et d'améliorer les structures qui accueillent les enfants de moins de trois ans afin de garantir à chacun des possibilités égales d'accéder à l'enseignement et d'éviter la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre.

- Afin d'accomplir des progrès décisifs dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est nécessaire d'associer au processus tous les responsables et toutes les parties prenantes aux niveaux national et européen. La contribution de tous les niveaux de gouvernement, de la société civile, du monde de la recherche et des personnes concernées est une condition préalable essentielle à l'élaboration, la mise en œuvre et l'observation des mesures, ainsi qu'à l'évaluation de leurs résultats, de leurs avantages et de leur viabilité. La définition d'objectifs nationaux peut venir étayer ce processus.

Annexe 2: les participants

AUTRICHE	
Mme KORTSCHIKOVA Llubov	Omega
M. SCHÜTTE Michael	Augustin Street paper
Mme HIPTMAIR Sylvia	Österreichische Plattform für Alleinerziehende
M. GACH Peter	SHG
Mme GURTNER Christine	Vereine Pe-le
Belgique	
M. TILQUIN Franck	Nouvelles Solidarités
Mme TONNEAU Nicole	Réseau belge de lutte contre la pauvreté
M. ROSIERS Paul	Réseau belge de lutte contre la pauvreté
Mme STEPMAN Patricia	Réseau belge de lutte contre la pauvreté
M. RENAULT Michaël	Réseau belge de lutte contre la pauvreté
Bulgarie	
M. MINEV Douhomir	EAPN Bulgarie
M. YOSIFOV Boris	EAPN Bulgarie
M. NIKOLOV Aleksandar	EAPN Bulgarie
M. MINKOV Tzvetan	Union des retraités
République tchèque	
Mme ZUROVCOVA-SEVCIKOVA Hana	Obcanske Struzeni Vzajemné souziti
Mme HOLUBOVA Sona	Obcanske Struzeni Vzajemné souziti
Mme GOLOVA Bohdana	Novy Prostor
Mme VIOLOVA Barbora	Obcanske Struzeni Vzajemné souziti
Mme SMARHOVYCOVA Jolana	Obcanske Struzeni Vzajemné souziti
Chypre	
Mme KAZANZIS Ninetta	EAPN Chypre
Mme APOSTOLIDOU Frosso	Association panchypriote des parents isolés
M. TSIAKLIS Kyros	Association chypriote unie des retraités
Mme KOUFOU Andri	EAPN Chypre
Danemark	
Mme VEJBO Dorthe	Ecole Kofoeds
Mme ANNALISE Bay	France Sand
Mme METTE Jensen	Ecole Kofoeds
M. HOLMGREN René	Sand
Estonie	
Mme TEDER Pille	Centre d'appui à l'enfance de Tallinn
Finlande	
M. HONKONEN Antti	Association finlandaise des styles de vie sains
M. HUOTARI Kai	EAPN Finlande
Mme SINNENMAA Kati	Association finlandaise des styles de vie sains
Mme KOSONEN Maria	Espoon Olarin Seurakunta
Mme MULARI Aila	Centre de contact par le toucher Midas

FRANCE	
Mme COLINET Geneviève	EAPN France
Mme CATTELOTTE Sophie	Tous pour un
M. PECCAVET Jeremy	Armée du Salut
M. PARIS Jean-Claude	Alerte - la parole du citoyen
Mme POILVERT Virginie	La parole du citoyen

ALLEMAGNE	
Mme BIEHN Erika	EAPN Allemagne
M. KADIOFSKY Peter	Hilfe Im Norlend
M. SCHMIEDL Robert	Region Erwerbslosenausschus Göttingen
M. JECKEL Wolgang	Bundes Betroffenen initiative
Mme SCHMIDT Dorothée	Organisation des parents isolés VAMV
M. SCHRÖTER Jens	Bag-Shi

GRÈCE	
Mme PAPAGIANOGLOU Liza	EAPN Grèce
Mme SIDIROPOULOS Odysseas	Association "ARGO"
Mme SARANTOPOULOU Kyriakoula	Centre de jour "Ariadni"
Mme PECHLIVANIDOU Elena Margarita	Association panhellénique des membres de familles monoparentales

HONGRIE	
M. BEKE Marton	Réseau hongrois de lutte contre la pauvreté
Ms GYIMESINE FRENYO Borbàla	Réseau hongrois de lutte contre la pauvreté
M. SCHWOLCZ Istvàan	Réseau hongrois de lutte contre la pauvreté
M. BIRI Imre	Réseau hongrois de lutte contre la pauvreté
Mme RUGYAINE MAJOR Eva	Réseau hongrois de lutte contre la pauvreté

IRLANDE	
Mme LYNCH Kay	Northside Community Law Centre & EAPN Ireland
Mme MBUGUA HENRY Salome	Migrant women's Network
M. DHALA Egide	Centre integration education of migrants
M. BHATNAGAR Rajat	Rendez-vous Restaurant
M. GERMAN Maria Lourdes	Migrants Rights Centre Ireland

ITALIE	
Mme MANZARI Laura	Associazione Europa
M. ARSENE Ciprian	
Mme BIBLYV Oksana	Casa Editrice Ottopagine
Mme MATERA Rosa	Associazione Europa
Mme IMBIMBO Fiorella	Ass. Amici di Piazza Grande
M. BATTAGLIA Giuseppe	Il Pioppo

LETTONIE	
Mme ALERE Elina	SKALBES Eapn Lettonie
Mme DANCE Gunta	Centre DZILE d'aide psychologique et d'éducation
Mme KRAGE Edite	Centre d'assistance aux ONG de Nord-Kurzeme

LITUANIE	
M. ZALTAUSKAS Martinas	EAPN Lituanie
Mme ZURAVLIOVA Olga	Centre d'Information & d'Appui
Mme URBONIENE Elena	EAPN Lituanie
Mme JAZUKEVICIUTE Jurate	EAPN Lituanie

LUXEMBOURG	
Mme GALLO Marianne	EAPN Luxembourg
Mme MEYERS Mary-Anne	
M. OLK Tom	Interactions Faubourg
M. REDIN Toto	Interactions Faubourg

MALTE

Mme GAUCI Dolores	Fondation Richmond
Mme SAID Dianne	Fondation Richmond
Mme MICALLEF Bridget	Fondation Richmond
Mme VELLA Helen	Fondation Richmond

PAYS-BAS

Mme SMEEKES Alida	EAPN Pays-Bas
M. TE BRAKE Henk	Raad Sociale Zaken
M. VAN OSTAYEN Rien	Raad Sociale Zaken
Mme VAN VLIET Marjo	Raad Vlaardingen
Mme VAN SAMBEECK Maria	EAPN Netherlands

NORVÈGE

Mme KARLSEN Eva	Alliance sociale
Mme FRAGAAT Liv Airin	Total rehab
Mme JOHNSEN Anne Beate	Alliance sociale
M. SOLVANG Rolf	Organisation SON
M. ODLAND Terje	Alliance sociale

POLOGNE

Mme WALCZYK Dagmara	Fondation d'entraide Barka
M. SZCZERBA Stanislaw	
M. POTOCKO Dariusz	Association SIW Barka
Mme SZAFRANSKA RATAJCZAK Irena	Coopérative sociale RIKSZA
M. SMURA Janusz	Centre d'Accueil pour sans-abri
Mme PIOTROWSKA Kornelia	Centre d'intégration sociale

PORTUGAL

Mme PACHECO Vanda	Centre d'études sociales
M. MARTINS PEREIRA NUNES Paulo	Fundaçào para o Desenvoolvimento da Zona Historica do Porto
Mme COELHO Helena	Associaçào Desenvolvimento Bem-estar Social Cruz da Picada
Mme FERNANDO Silva	Association des aveugles
Mme AMORIM Ana	Association des Aveugles

SLOVAQUIE

Mme MACAKOVA Slavka	Centre pour le développement durable

SLOVÉNIE

M. NOUHOUM Ibrahim	Humanitas
M. BAJEC Anton	Institut pour la parentalité et la famille
M. ATT Ivan	

ESPAGNE

Mme OSETE Cristina	Emmaus
M. TORRES BETANCOURT Jamilis	
Mme MORON CUESTA Soraya	
M. ASENSIO GARCIA Jorge	
M. AGUSTIN Gil Ruiz	
M. GUILLEN RODRIGUEZ Rogelio	

SUÈDE

M. JORGENSEN Johannes	EAPN Suède
M. ANDERSSON Kent	EAPN Suède
M. ANDERSSON Thomas	EAPN Suède
M. LUOMA-PANTI Nehry Erik	EAPN Suède
M. LINDQUIST Peter	EAPN Suède

ROYAUME-UNI

Mme RAMADAN Nazek	Migrant & Refugee Empowerment
Mme AL- ABEEDI Amal	MRC Anti poverty group
M. ISMAIL Abdi	MRC Anti poverty group
M. MANAHIL Ahmed	MRC Anti poverty group
Mme BAILEY Patricia	ATD Fourth World
M. NEVILLE Seamus	ATD Fourth World

ANIMATEURS

Mme SMEEKES Anouschka	EAPN Pays-Bas
Mme MOSER Michaela	EAPN Autriche
M. WESTERHEIM Dag	Verlferdsalliansen, Norvège
Mme GORIS Josée	PPS Intégration sociale, Belgique
M. PAIVA Julio	EAPN Portugal
Mme DIERCKX Danielle	Université d'Anvers, Belgique
M. VEREECKEN Léopold	Forum belge de lutte contre la pauvreté
Mme CALVANELLI Laura	Caritas, Italie
M. ORAVEC Laco	Fondation Milan Simecka, Slovaquie
Mme CESARINI SFORZA Letizia	CILAP EAPN Italie
Mme HERMANS Marja	Welzijnszorg vzw, Belgique
M. MARGUERY Olivier	Armée du Salut, France
Mme MURPHY Dearbhal	FEANTSA
Mme GERONDAL Micheline	EAPN

PRÉSIDENCE ALLEMANDE DE L'UE

M. MÜNTEFERING Franz	Ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales
M. THÖNNES Franz	Secrétaire d'Etat parlementaire, Député
Mme LETZNER Peggy	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
Dr HÖGL Eva	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
Mme HUXHOLD Erika	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
M. BUCK Ute	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
Mme KUCK-SCHNEEMELCHER Daniela	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
Mme SELL Daniela	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
M. IRLENKAEUSER Rainer	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
Dr KOPPERNOCK Martin	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
M. MEICHSNER Ermano Dietrich	Représentation permanente
Dr CHRISTEN Torsten	Représentation permanente
M. KLITSCHER Stephan	Représentation permanente
M. JOBELIUS Sebastian	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
M. DEISCHL Romeo	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
Mme WILDING Lilly	Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales

COMMISSION EUROPÉENNE

M. SPIDLA Vladimir	Commissaire chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des Chances
M. VIGNON Jérôme	DG Emploi & Affaires sociales
M. LELIE Peter	DG Emploi & Affaires sociales
M. SAINT-DENIS Antoine	DG Emploi & Affaires sociales
Mme PARASKEVAS Marie-Anne	DG Emploi & Affaires sociales
M. CALANDRINO Michele	DG Emploi & Affaires sociales
Mme HÖFS Silke	Stagiaire de la Commission européenne
M. SAHA David	Stagiaire de la Commission européenne

INVITÉS

Mme WILLAME Elise	Directeur Général SPF Sécurité sociale- CPS, Président
M. SIVONEN Lauri	Conseil de l'Europe, Droits humains
M. FIOR Renzo	Emmaüs International
M. ANDERSON Jan	Président, Commission emploi et affaires sociales – Parlement européen
Mme NIKITENKO Nathalie	Représentation permanente France
Mme SEARA SOTO Delmira	Représentation permanente Espagne
Mme RABAU Muriel	Représentation permanente Belgique
M. DRAGANOV Dragomir	Ministère du Travail et la Politique sociale, Bulgarie
M. SEPPELIN Markus	Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Finlande
Mme GREGORCOVA Silvia	Ministère du Travail, Affaires sociales & de la Famille, République slovaque
M. CENCELJ Ivan	Ministère du Travail, Affaires sociales & de la Famille, République slovaque
Mme WEINANDY Brigitte	Ministère de la Famille et de l'Intégration sociale, Luxemburg
M. OLBRICH Eduard	Ministère fédéral des Affaires sociales et de la Protection des consommateurs, Autriche
Mme FITZGERALD Niamh	Département des affaires sociales et familiales, Irlande
Mme MICALLEF Therese	Ministère de la Famille et de la Solidarité sociale, Malte
Mr. ERDELYI Akos	Ministère des Affaires sociales et du Travail, Hongrie
M. BURSTON Chris	Dpt. For Work & pensions, U.K
M. VANDENBUSSCHE Johan	Ministère fédéral de l'Intégration sociale, Belgique
M. UNDERWOOD Simon	Conseil municipal de Newcastle, RU
Mme DECHAUX Marie Hélène	Ministère de l'Emploi, du Logement & de la Cohésion sociale, France
Rév. HEIDTMANN Dieter	Conférence épiscopale européenne
Mme LAPIERRE Angélique	Ministère des Affaires sociales, France
Mme GOLDHOORN Tidde	Représentation permanente des Pays-Bas
Mme TIRRONEN Pia	Agence européenne pour les Droits Fondamentaux
Mme ZAJAROSOVA Zuzana	Ministère du Travail et Affaires sociales, République tchèque
Mme SZARAZ Krisztina	Parlement européen, Hongrie
M. SCHWARZ Thomas	Agence européenne pour les Droits Fondamentaux
Mme KING Brenda	Président Section Emploi, Affaires sociales & Citoyenneté du CESE
M. VAN GEERTSOM Julien	Président, PPS Intégration sociale, Belgique
M. LOURDELLE Henri	Confédération européenne des Syndicats CES
M. TEUSCHER Tobias	Commission des droits de la femme & de l'égalité des chances
M. ANDRADE Simone	Dignity International
M. BARNETT Stephen	European Social Network
Mme HÄRTWIG Anja	Eurochild
Mme DI PUPPO Roshan	Plate-forme Socials, Directrice
M. DEVOS Jacques	Emmaüs International
M. GUENTNER Simon	Eurocities
Mme WELFORD Sarah	Comité organisateur, ATD Quart Monde

MINISTÈRE SLOVÈNE

M. DOMINKUS Davor	Ministère du Travail, de la Famille et des Affaires sociales, Slovénie
Mme OSLAJ Danica	Ministère du Travail, de la Famille et des Affaires sociales, Slovénie

PRÉSIDENTS

Prof.Dr. HUSTER Ernst-Ulrich	Université protestante des Sciences appliquées - Bochum
Evêque JEPSEN Maria	Eglise évangelique-luthérienne Nordelbien

RAPPORT FINAL

Dr BOECKH Jürgen	Institut für Sozialarbeit und Sozialpädagogik

COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Dr ZINIEL Gerlinde	Fondation européenne pour l'Amélioration des conditions de vie et de travail
Dr JOHANSSON Hakan	Université Växjö, Suède
M. FRAZER Hugh	Université nationale d'Irlande, Maynooth
Mr. MARLIER Eric	Institut de recherche CEPS/INSTEAD (Lux)

COORDINATION

Mme GERONDAL Micheline	Coordinatrice de la 6ème Rencontre européenne

EAPN

M. HOREMANS Ludo	Comité organisateur, Président d'EAPN
M. FARRELL Fintan	Comité organisateur, Directeur d'EAPN
Mme GUEUDET Audrey	EAPN, chargée de l'Information

DESSINATEURS

M. VINCKE Bob	Dessinateur
M. DE BOLLE Emiel	Dessinateur

PHOTOGRAPHE

M. DAKOUA Raymond	Photographe

TV SUÈDE

M. PILTZ Mattias	TV Suède
Mme RANTALA Janne	TV Suède

BÉNÉVOLES

M. VEREECKEN Nicolas	Bénévole
Mme JONES Sian	EAPN, chargé de mission
Mme FAZI Elodie	EAPN, chargé de mission
Mme CHAMPEIX Claire	EAPN, chargé de mission
Mme NOLMANS Cynthia	EAPN Office Manager
Mme FLEMAL Coralie	Secrétaire EAPN Secretary
M. LEMMENS Philippe	Chargé des finances EAPN

Remerciements :
Avec l'appui de la Commission européenne et du Gouvernement belge
Organisé avec l'aide du réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté (EAPN)
Rapporteur: **Dr. Jürgen Boeckh** • Coordinatrice: **Micheline GERONDAL**
Photographe: **Raymond DAKUA** • Dessinateurs : **Bob VINCKE** & **Emiel DE BOLLE**

ISBN: 978-2-930252-45-2

EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK